



Vigen Infos

BULLETIN MUNICIPAL

#9

Juin 2024

Bien vivre au Vigen !

mairie
le
Vigen

Le Vigen
aux couleurs
de l'été !

www.le-vigen.fr

en partenariat avec
les associations locales
GMHL, ADAES
et LPO Limousin

TRAME NOCTURNE.

VENEZ DÉCOUVRIR LES ANIMAUX NOCTURNES ET LE CIEL D'ÉTÉ ÉTOILÉ

20h00
ACCUEIL

20h15
CHAUVES-SOURIS



20h45
RAPACES
NOCTURNES



21h15
BALADE
ACOUSTIQUE



22h00
OBSERVATION DU CIEL
AVEC LES ASTRONOMES



Animation dépendante
de la météo. vérifiez
la veille le maintien
de la soirée sur le site
internet de la commune ou
de Limoges Métropole.

10 JUILLET
LE VIGEN
STADE MUNICIPAL



AGIR pour la
BIO-DIVERSITÉ



GMHL
GROUPE MAMMALOGIQUE
ET HERPÉTOLOGIQUE
LIMOUSIN



AVEC LE SOUTIEN DE



MAIRIE
Nouvelle-
Aquitaine



limoges-metropole.fr



05 55 42 32 51
NUMÉRO DÉDIÉ AUX ANIMATIONS

LIMOGES MÉTROPOLE
ESPACES
NATURELS



Le mot du Maire



Jean-Luc BONNET
Maire

Chers ami(e)s, chers concitoyens et concitoyennes,

C'est avec un immense plaisir que je vous adresse ce nouveau bulletin municipal, afin de vous informer des dernières avancées et des projets en cours dans notre belle commune.

Vous trouverez, comme souvent, de nombreuses informations utiles sur notre territoire communal.

Je souhaite mettre en avant 3 points importants :

- Le budget communal (voir l'article page 18)
Lors des conseils municipaux des 27 mars et 9 avril derniers, les comptes 2023 et le budget 2024 ont été votés à l'unanimité. Il s'agit pour moi en tant que maire d'une véritable marque de confiance et d'un vrai soutien témoigné.
Lors du conseil municipal du 9 avril dernier, j'ai proposé en particulier aux élus de ne pas augmenter les taxes foncières pour l'ensemble des habitants. Décision qui a été votée à l'unanimité.
- L'achat du cabinet médical (voir l'article page 4)
A la demande des médecins et après analyse de la situation, le rachat du cabinet médical par la commune avait pour objectif de garantir durablement l'accès aux soins pour les habitants, de maintenir des services de santé de proximité et de préserver les emplois locaux. Le cabinet médical a été ainsi acheté officiellement le 27 avril 2024.
- La promotion du développement économique (voir l'article page 32)
Après plusieurs réunions avec les responsables de Limoges Métropole, le conseil communautaire a voté le 11 mai l'achat d'un terrain de plus de 20 hectares, route des Taubayes au Vigen afin de créer une zone artisanale et de développer l'implantation d'entreprises et la création d'emplois.

Découvrez ce nouveau magazine semestriel, les projets en cours et à venir, l'amélioration des infrastructures de la commune, nos initiatives écologiques et la promotion des énergies renouvelables,

les écoles, la sécurité attendue en particulier pour le centre bourg, les actions de nos associations, toujours aussi dynamiques.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les conseillers municipaux et les services de la commune qui travaillent sans relâche pour vous apporter le maximum de services et de renseignements.

Enfin, je vous remercie encore une fois pour votre confiance et votre soutien. Vos voix et vos idées sont essentielles pour façonner l'avenir de notre commune. J'y suis toujours attentif et je suis toujours disponible pour vous rencontrer.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

*Bien amicalement
Jean-Luc Bonnet*



Le bureau municipal

EDITION #9 - JUIN 2024

Mairie du Vigen
1 place Adrien-Delor - 87110 LE VIGEN | 05 55 00 51 17

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Luc BONNET | Maire du Vigen.
Jean-luc.bonnet@le-vigen.fr

COORDINATION DE LA PUBLICATION

Nathalie BUISSON

RÉDACTION

Commission communication, avec la participation des associations. Contact : mairie-le-vigen@orange.fr

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

LIFACOM Fabienne MORELLI | fmorelli@agencelifacom.com

IMPRESSION

Atelier Graphique | 05 55 50 68 22
www.ateliergraphique.fr

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

© images | Mairie du Vigen, @vecteezy.

Ne pas jeter sur la voie publique.



A retrouver dans ce numéro

PAGE 4
Ça se passe ici

PAGE 6
En bref

PAGE 16
Le Vigen Digital

PAGE 18
Côté finances

PAGE 20
Patrimoine

PAGE 22
Règlementation

PAGE 24
A vivre - A faire

PAGE 28
L'agenda

PAGE 29
Bien-être au Vigen

PAGE 30
Vie économique

PAGE 33
Urbanisme

Achat du cabinet médical

Je souhaite prendre le temps pour expliquer les raisons pour lesquelles la commune a souhaité investir dans ce cabinet médical.

LE CONTEXTE

- Les 5 médecins sont propriétaires des locaux qu'ils occupent ;
- 11 000 patients sont soignés par les médecins du cabinet médical ;
- 2 médecins vont prochainement arrêter leurs activités pour cause de retraite ;
- Avec la « pénurie » de médecins sur le plan national, un nouveau médecin qui souhaite s'installer au Vigen doit acheter des parts de la société.

L'ANALYSE DE LA SITUATION

- Une demande des médecins pour vendre le cabinet médical à la commune ;
- Un vrai risque de voir la disparition du cabinet médical au Vigen ;
- Des échanges réguliers avec les médecins, des réunions avec le Député, les conseillers départementaux du secteur, Limoges Métropole, le Directeur de la Mutualité Limousin, une réunion organisée au Vigen avec l'ensemble des professionnels de santé du Vigen et de Solignac.

NOTRE DECISION

- Acheter le cabinet médical pour un montant de 240 000 euros (après expertise) ;
- Réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne sur 20 ans ;
- Louer le cabinet médical aux médecins.

LA SYNTHESE

Sans nul doute, il s'agit d'une des décisions les plus importantes prises en conseil municipal depuis 2020.

Avec les départs à la retraite de deux médecins, nous avons un vrai risque que les trois médecins restants quittent le Vigen pour aller travailler dans des communes avoisinantes avec des conséquences pour nous tous, mettant aussi en danger d'autres professionnels de santé (kinésithérapeutes, infirmiers,...) ainsi que la pharmacie de Solignac.

Cette décision prise par vos élus est de :

- Garantir à tous l'accès aux soins ;
- Maintenir des services de santé de proximité ;
- Préserver les emplois, notamment le personnel médical et administratif.

Je souhaite aussi préciser que cet investissement important pour la commune est couvert par les loyers versés par les médecins. Il s'agit d'une « opération blanche » pour la commune, entre l'emprunt contracté et les loyers perçus.

Pour terminer, je tiens à annoncer que suite à cet achat, un nouveau médecin a décidé de s'installer au Vigen et remplacer le Docteur Brissaud. C'est une bonne nouvelle. Je profite de l'occasion de cette tribune pour remercier les Docteurs Chabut et Brissaud pour les services apportés aux habitants et je leur souhaite une bonne retraite bien méritée.

Jean-Luc Bonnet

A la rencontre de nos médecins

Découvrez l'interview réalisée par Laurent Niel, jeudi 23 mai, au sein du cabinet médical du Vigen. Les Docteurs Julien Soullier (historiquement en place) et Emma Hérault (qui sera officiellement nouvelle associée au 1^{er} Juillet 2024) ont donc bien voulu (merci encore à eux) se prêter au jeu des questions / réponses autour du rachat du cabinet médical réalisé auprès des médecins en 2024 par la municipalité.

Laurent Niel : Bonjour à tous les deux et encore merci de prendre le temps pour cet échange.

Madame Hérault, pourriez-vous tout d'abord vous présenter pour que l'on vous connaisse mieux ?

Emma Hérault : Je m'appelle Emma Hérault, j'ai 35 ans. Originaires de la Creuse et installée à Isle, je suis Maman d'une petite fille de 3 ans et demi. Concernant mes études, je les ai entièrement réalisées sur Limoges et ai obtenu ma thèse en fin d'internat en 2017.

Pour ce qui est de mon parcours professionnel, j'ai commencé par des remplacements dans le département de la Haute Vienne, que ce soit dans le Nord ou dans l'Est, à la ville ou en campagne.

Les choses se sont faites assez naturellement au moment où j'ai rencontré les garçons ([i.e. les médecins du Vigen]) sur divers remplacements devenus de plus en plus fréquents, et qui, de fil en aiguille, ont abouti à une



proposition des médecins du Vigen de m'installer avec eux, et que j'ai acceptée.

Julien Soullier : Ainsi, Emma est d'abord devenue (dans le contexte du départ planifié du Dr Brissaud et récemment effectif à fin avril 2024) « Collaboratrice », ce qui est le statut intermédiaire entre celui de Remplaçant et celui d'Associé.

EH : Je suis en l'occurrence passée Collaboratrice en septembre 2020, en plein épidémie de COVID-19.

LN : Très clair, merci. Du coup, à titre personnel, qu'est ce qui vous a convaincu de « poser vos valises » au Vigen au sein de ce Cabinet Médical et de passer au statut d'Associée ?

EH : L'avantage d'avoir fait 3 ans de remplacement m'a permis de voir plein de modes d'exercice différents et, ici au Vigen, cela cohabitait en l'occurrence toutes les cases de mes aspirations avec 3 points très importants pour moi :

- L'accessibilité facilitée à mon domicile ;
- Le confort et le cadre de travail à savoir avoir 2 secrétaires sur place, avoir des collègues sympas et enfin ;
- Une patientèle Top tant dans son relationnel que dans son profil très varié.

JS : C'est exact, au Cabinet Médical se croisent à la fois des gens au profil périurbain et des gens émanant d'un secteur typiquement rural ce qui amène une belle diversité de besoin de soins, dans un cabinet où on se donne effectivement les moyens.

LN : Quand vous évoquez les moyens, vous évoquez le personnel et les infrastructures ?

JS : Tout à fait, et il est vrai que la charge immobilière était devenue une vraie problématique pour nous avant le rachat du cabinet.

EH : Il faut savoir en plus que le Vigen n'est pas considéré comme un désert médical ce qui exclut toute aide financière à l'installation de jeunes médecins. De fait, le dernier frein à s'installer ici, c'était finalement cela me concernant.

JS : Oui, et c'est vrai que l'attractivité et l'installation ici, entre le rachat de la part des murs et la charge du secrétariat, étaient rendues pour de jeunes médecins très complexes voire impossibles.

EH : Peut-être serais-je tout de même venue si la Municipalité n'avait pas racheté le Cabinet, mais uniquement car j'avais la chance d'avoir de mon côté un peu de trésorerie eu égard mes 3 années de remplacement. Au final, c'est pour moi une installation « coup de cœur » en lien avec ce que j'ai dit précédemment.

JS : C'est d'ailleurs comme cela que je me suis moi-même installé en son temps, et je me sentais bien ici.

LN : Super, tout ça ! Et du coup, comment vous projetez-vous pour le futur ?

JS : La SCI est en train de se solder administrativement du fait de la vente de l'immobilier et la SCM subsistera entre médecins mais la

situation est désormais très positive. 2 jeunes médecins sont d'ailleurs actuellement en remplacement avec nous et sont possiblement espérés pour une association en 2025, ce qui après le second départ prévu du Docteur Chabut, nous permettrait de rester in fine 6 médecins avec une grosse simplification du processus du fait du rachat du cabinet par la Municipalité.

EH : De mon côté, j'ajoute que je ne m'installe pas à la légère et que oui, bien sûr, je me projette durablement au sein du cabinet, où nous sommes une vraie équipe.

LN : Et malgré tout, au-delà de toutes ces belles perspectives, est-ce que des choses pourraient vous inquiéter encore malgré tout ?

JS et EH : Il n'y a pas d'inquiétude propre au Vigen en particulier, mais surtout pour nous, d'un point de vue général, l'évolution du système de santé dans 10 ans et du métier de médecin reste une vraie préoccupation globale.

LN : Enfin, auriez-vous des attentes particulières vis-à-vis de la municipalité ?

JS et EH : Maintenir bien sûr l'écoute et la bienveillance ainsi que cela a été le cas par le fait et avancer en collaboration avec la Mairie comme quand nous avons par exemple monté ensemble en 2020 le centre de vaccination COVID-19, qui a été finalement une belle réussite partagée.

LN : Dernière question. Avez-vous reçu des feedbacks de vos patients concernant le changement récent de propriété du Cabinet Médical ?

JS et EH : La plupart des retours sur le sujet a été que les gens qui s'étaient initialement inquiétés avec une vraie attente étaient au final contents et rassurés par ce changement.

LN : Merci encore à tous les deux.



TRAVAUX

Enfouissement des réseaux au Vigen

Pour la troisième année consécutive, la mairie a investi dans l'enfouissement des réseaux. Après le vieux village des Farges, la Faye, c'est au tour du bourg de profiter de ces travaux. L'avenue Corot, le chemin de la Vigne et l'allée des Pommiers sont concernés.

Pourquoi enfouir les réseaux : Pour améliorer le cadre de vie des habitants, en libérant l'espace public : des trottoirs plus accessibles, une ville plus belle sans poteaux et câbles qui peuvent venir polluer visuellement le paysage urbain.

L'aspect environnemental : les câbles souterrains génèrent moins de champs électromagnétiques. De plus, une fois enterrés, ils vont libérer de l'espace et donc moins impacter la végétation.

Pour sécuriser et renouveler les réseaux les plus anciens car enfouissement va de pair avec renouvellement. C'est l'occasion de changer les ampoules au profit du LED et de supprimer des points lumineux inutiles.

Pour assurer la résilience des réseaux aux événements climatiques, car les réseaux souterrains résistent mieux aux intempéries les plus fréquentes (vents, tempêtes...).

Lors d'opérations d'effacement des réseaux aériens, l'enfouissement est coordonné entre les lignes électriques et téléphoniques et fibres situées dans une même zone. L'investissement est subventionné par le Syndicat de L'Energie de la Haute Vienne (SEHV).

Les travaux du bourg ont débuté à la mi Avril et se termineront à la rentrée de Septembre.

Un projet de remplacement des anciennes ampoules les plus consommatrices d'énergie par des ampoules LED sur l'ensemble de la commune est envisagé. Travaux réalisés et subventionnés par le SEHV.

AVANT



APRÈS



Questions posées à Laurent Niel

Bonjour Laurent. Tout d'abord, peux-tu nous rappeler tes missions au sein du Conseil Municipal du Vigen ?

Laurent Niel : Je suis en 1er lieu Conseiller délégué au Maire en charge des Associations, mais, comme tous les membres du Conseil Municipal, je m'efforce aussi de réaliser ma part en pilotant un certain nombre de projets structurants pour la Commune.

Justement, quels sont les projets qui t'occupent en ce moment ?

LN : Je suis sur 2 sujets principaux et d'ampleur que nous avons d'ailleurs mis à l'ordre du jour de notre programme électoral en 2020. Le premier concerne l'amélioration des performances énergétiques des principaux bâtiments municipaux consommateurs et le second vise à renforcer l'offre sportive disponible sur la commune du Vigen.

Commençons donc par le 1^{er} projet. J'imagine que la salle polyvalente est une cible privilégiée pour réduire les consommations énergétiques ?

Laurent Niel : Bien vu ! Nous avons d'ailleurs engagé un diagnostic de performance énergétique de ce bâtiment pour orienter nos décisions à l'issue de l'étude.

En complément à cela et je dirais d'ailleurs prioritairement, nous privilégions pour 2024 nos efforts sur ce même ensemble énergétique : [Groupe Scolaire + logements sociaux + cabinet médical récemment racheté par la Commune] qui a un potentiel de réduction des consommations énergétiques important. De ce fait, et si, comme nous le pensons, le même diagnostic technique énergétique le confirme, nous prévoyons d'ici fin 2025 de transformer le dispositif global de chauffage en investissant dans une chaudière biomasse combinée.



**SÉCURITÉ****La commune et la Prévention s'engagent pour la mobilité des séniors**

Depuis 1949, la Prévention Routière s'attache à lutter le plus possible contre l'insécurité routière, que ce soit chez les plus jeunes mais aussi chez les séniors.

Dans le cadre d'une action nommée « Conduite séniors, restez mobiles », la commune de Le Vigen a sollicité l'intervention de cet organisme pour animer une rencontre destinée à lutter contre les idées reçues et à redonner confiance aux personnes âgées qui limitent souvent leur mobilité par peur ou perte de confiance dû à leur âge.

Le 2 octobre 2024 à 14 heures 00 au centre communal polyvalent place de la Briance sera organisée une réunion ouverte à tous, d'une durée de 2 heures 30, au cours de laquelle les personnes présentes pourront analyser différentes situations d'accidents et également se remettre à niveau du code de la route, tout cela de manière ludique.

Inscription souhaitable en mairie avant le 26 septembre.

Rédaction : Patrick Delord

SOUTIEN**Atelier mémoire**

L'atelier mémoire est animé conjointement par Isabelle Senigou responsable du portage des repas à Condat-sur-Vienne et Marcel Valliere qui est également un membre actif et membre du Club de l'amitié.

Marcel souhaite faire part de ses connaissances aux participants et alterne avec Isabelle.

Ces rendez-vous alliant convivialité et stimulation cognitive offrent bien plus qu'un simple exercice de mémoire. Ils offrent également une occasion de rompre la solitude.

Vous pouvez participer à 2 ateliers par mois dans la salle Roger Brissaud le jeudi de 14h30 à 16h30.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Isabelle Senigou au 05 55 30 80 30

Ou de Marcel Valliere au 05 55 00 43 56 pour connaître les dates exactes, ou auprès du secrétariat de Mairie au 05 55 00 51 17.

à un réseau de chaleur qui couvrira l'ensemble des bâtiments évoqués précédemment. Ceci rentrerait dans le plan global budgété par la Municipalité de réduction de l'empreinte Carbone et d'amélioration de l'efficacité financière de notre Commune.

Prometteur donc, tout cela ! Et maintenant, si nous passons au second projet, peux-tu nous expliquer ce que tu entends derrière « renforcer l'offre sportive » ?

LN : Pour être clair et concis, l'intention, si bien évidemment nos finances le permettent, est de concrétiser la volonté déjà ancienne de construire et mettre à disposition de nos habitants, écoles et associations, un complexe Omnisports (sports collectifs, tennis, badminton, mur d'escalade éventuellement).

On imagine que l'affaire, si séduisante soit-elle, n'est pas si simple ?

LN : Effectivement, plusieurs obstacles sont pour nous à franchir. Outre donc la capacité à trouver le financement global (on parle ici d'un projet de plusieurs millions d'euros) sans pénaliser tous nos autres projets communaux, il faut aussi adresser les contraintes réglementaires (la DRAC et les bâtiments de France BAF notamment veillent toujours au grain, si je puis dire), les aspirations globales de la population, la bonne inscription dans le paysage et le voisinage, les critères de durabilité etc...

Où en est-on donc à ce stade ?

LN : Avec l'équipe en charge, nous avons pris le parti d'être pragmatique pour « ne pas user le soleil ». De fait,

nous avons choisi de travailler « à l'envers » en nous fixant et en imposant aux partenaires un budget maximal objectif et nous avons intégré au plus tôt dans le projet les principales parties prenantes. Nous disposons ainsi à ce jour d'un accord formel des bâtiments de France pour l'exploitation potentielle du terrain du Ribardy (lui aussi récemment acheté par la Commune) et d'un projet potentiellement viable techniquement et financièrement. L'étape qui vient consiste à réaliser un concours d'architecte dont nous espérons qu'il débouchera vers un projet définitivement approuvable in fine aux yeux des BAF sur notre territoire classé.

Du coup, si les choses se déroulaient comme espéré, quel serait le planning pour la mise à disposition de cette structure ?

LN : Si effectivement cette dernière barrière s'avérait levée, associée à l'obtention des diverses subventions visées (et seulement dans ce cas), alors le projet pourra être mené à son terme avec une cible à ce jour de mise en fonctionnement de la structure autour de fin 2025. Comme disent nos amis anglophones : « Finger crossed » !

**MERCI LAURENT.
ON CROISE LES DOIGTS
AVEC TOI.**

Interviewer : Nathalie Buisson

France Bleu Limousin à la découverte du vign !

France Bleu Limousin était « En Escapade » au Vigen, le lundi 12 février dernier, pour faire découvrir notre belle commune aux Limousins !

En direct de la salle Roger Brissaud, Stéphane Pigato a animé l'émission où le maire, Jean-Luc Bonnet, a été invité aux côtés de divers acteurs locaux : des producteurs, une professionnelle quelque peu inhabituelle, des exploitants agricoles, un restaurateur, des amoureux du patrimoine. Ensemble, ils ont mis en lumière un éventail représentatif des services et des atouts de la commune du Vigen.

LES INTERVENANTS DANS L'ÉMISSION DE FRANCE BLEU LIMOUSIN

● **Azélie Ledard**, soigneuse animale en charge des herbivores au Parc du Reynou, a été présente pour faire découvrir son métier. ▼



● **Nathalie Buisson**, adjointe à la Communication, est intervenue pour partager des informations sur les événements et les associations. ▼



● **Vincent Bellan**, salarié de l'association du Château de Ligoure est intervenu pour évoquer le travail et les objectifs portés par les bénévoles de l'association. ▼



● **Gaëtan Carrer**, exploitant agricole à la Ferme de Puy Méry, maraîcher, éleveur de vaches laitières, et producteur de céréales, a apporté son expertise. ▼



● **Gaël Le Coz**, exploitant agricole à la Ferme des Sailles, maraîcher et paysan boulanger, est intervenu pour parler de son travail. ▼



● **Sandrine et Olivier Eyrichine**, exploitants agricoles à la Ferme Matolsa, spécialisés dans la vente de volailles, ont partagé leur expérience. ▲

● **Christine Hervy**, conseillère municipale, a fait une intervention sur l'église du Vigen. ▼



● **Olivier Vandermarcq**, propriétaire au lieu-dit le Mal Font, a également apporté son témoignage. ▼



● **Benjamin et Julie Moreau**, gérants du restaurant « Comme à la maison » en centre bourg, ont également participé à l'émission. ▼



Les transports au Vigen

Aujourd'hui, plusieurs modes de transports sont proposés.

MODES DE TRANSPORT POSSIBLES ACTUELLEMENT

- Le bus TCL de Limoges Métropole, et son service de transport sur réservation Telobus, vous conduit au Centre Bourg, à la Gare ou en rabattement au Pôle Saint-Lazare (accès ligne 4 pour rejoindre le centre-ville de Limoges en moins de 10 min).
- Le car RRTHV du Conseil Régional : vos titres TCL y sont valables à bord dans la limite des frontières de Limoges Métropole (Plus d'infos en Boutique TCL).
- Le train : Un acheminement jusqu'à la Gare de Solignac est possible par Telobus.

derniers mois avec des élus de votre commune et Limoges Métropole. L'objectif : Augmenter l'offre de transports pour assurer une bonne desserte en bus vers Limoges en continuant à encourager l'utilisation de modes de transport collectifs et écologiques.



DÉVELOPPER L'OFFRE

A l'initiative du maire, plusieurs réunions se sont déroulées au cours des

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2025

Le développement des transports en bus vers Limoges sera fortement développé. En effet, l'actuelle ligne 44 (Solignac Bourg <> PL. Churchill) sera remplacée par une nouvelle ligne numérotée 32 (Solignac Bourg <> Pôle Saint Lazare) :

- **Jour rouge** (du lundi au vendredi) :
6 allers-retours/jour
➔ Actuellement, 1 aller et 2 retours.
- **Jour Orange** (petites vacances scolaires) :
4 allers-retours/jour
➔ Actuellement, aucun service.
- **Jour Jaune** (les samedis et l'été) :
3 allers-retours/jour
➔ Actuellement, aucun service.



— Habiter le Vigen —
c'est disposer de :

- ✓ **13 allers-retours par jour** → transport régulier, du lundi au vendredi en période scolaire
- ✓ **+ Transport sur réservation** → 1 départ Telobus toutes les heures
- ✓ **4 modes de transport pour rejoindre le centre-ville de Limoges**
- en **- de 30 min**

30:00

Limoges Métropole
Communauté urbaine

TCL

Rafiki : Un nouveau colocataire pour Melman, Jimbo et Qendrim !

Un « grand » événement a mobilisé toute l'équipe du Parc Zoo du Reynou le mardi 26 mars : l'arrivée d'une nouvelle girafe ! Il s'agit d'un mâle de presque huit ans, Rafiki, qui vient du Parc Animalier d'Auvergne.

UN TRANSPORT DE TAILLE !

Rafiki a été chargé en fin de matinée dans un camion spécialement adapté au transport de cette espèce aux dimensions hors norme, puis a fait environ quatre heures de route pour

nous rejoindre. Le déchargement s'est très bien déroulé, Rafiki ayant mis seulement quelques minutes à sortir de la remorque directement à l'intérieur de son box, où nous l'avons laissé tranquillement se remettre de

ses émotions. Dans les heures qui suivirent, il a également pu rencontrer ses nouveaux colocataires : les trois mâles déjà présents au parc, Melman, Jimbo et Qendrim. La mise en contact s'est bien déroulée, les trois anciens se montrant très curieux envers le « petit » nouveau, mais assez conciliants. Réunir ainsi plusieurs mâles adultes est toujours un moment intense, car parfois le courant ne passe pas et les individus entrent directement en conflit, pouvant se battre violemment. Toute l'équipe du parc a donc été ravie de constater que la mise en contact s'est déroulée sans heurt majeur et que Rafiki a été facilement intégré au groupe.

POURQUOI UN GROUPE COMPOSÉ UNIQUEMENT DE MÂLES ?

Dans la nature, les girafes suivent une dynamique sociale dite de « fission-fusion » : les individus vont et viennent, se séparant et se réunissant continuellement. Globalement, on observe que les deux sexes vivent séparément, avec d'un côté des groupes de femelles, et de l'autre



des mâles pouvant eux aussi former des groupes... sauf à proximité de femelles fertiles, car à ce moment-là ils deviennent très agressifs entre eux.

Dans les parcs zoologiques, lorsqu'on veut constituer un groupe reproducteur, il ne doit donc contenir qu'un seul mâle, avec plusieurs femelles. Mais que faire des mâles en surplus ? Certains zoos, comme le Parc Zoo du Reynou, acceptent d'accueillir ces mâles qui forment alors des groupes non reproducteurs, appelés « bachelors » (mâles célibataires !). Renoncer à la reproduction est toujours un choix difficile pour un parc, mais essentiel pour la bonne gestion de la population globale.

UNE GESTION COORDONNÉE

Au sein des parcs zoologiques, la girafe bénéficie d'un programme d'élevage ex-situ (EEP) dirigé par l'EAZA, l'association des zoos et aquariums européens. Cela signifie que la gestion de la population captive est coordonnée entre les différents zoos, qui s'échangent régulièrement des individus, selon les recommandations du coordinateur à la tête de l'EEP. Ce coordinateur est un spécialiste de l'espèce qui connaît très bien ses besoins et tous les individus de la population captive.

Il base sa décision selon trois critères :

- des critères génétiques : il évite de faire se reproduire des animaux qui ont des liens de parenté pour limiter la consanguinité qui pourrait causer des malformations et maladies, et il s'assure de conserver une bonne diversité génétique dans la population en évitant par exemple que certains individus aient trop de descendants ;
- selon des critères d'effectifs, afin de répartir les naissances au fil des années et ne pas avoir trop de petits en même temps qui auraient ensuite du mal à trouver une place ;
- selon des critères d'installations au sein des parcs, qui doivent être appropriées.

C'est dans ce contexte que Rafiki, né le 23 juin 2016 au zoo de Planckendael (Belgique) a d'abord rejoint le Parc Animalier d'Auvergne en 2019,

et va à présent continuer son aventure au Parc Zoo du Reynou.

UN ANIMAL FASCINANT MAIS MENACÉ

Avec ses pattes de près de deux mètres, son cou lui aussi de près de deux mètres, la girafe est le plus haut animal terrestre, certains individus pouvant culminer à presque six mètres. Et sa longue langue qui mesure environ cinquante centimètres lui fait gagner encore un peu d'amplitude pour atteindre les feuilles des plus grands arbres. Cette langue est très épaisse et recouverte d'une salive visqueuse et antiseptique, qui la protège des blessures que peuvent causer les épines des acacias, les arbres préférés des girafes. Autre particularité de cette langue, elle est bleutée-noirâtre : cela la protège des coups de soleil, puisque la girafe passe près de douze heures par jour à se nourrir ! A contrario elle dort peu, cinq minutes par-ci, dix minutes par-là, et presque toujours en position debout. Couchée elle serait trop lente à se relever en cas d'attaque par un prédateur, alors que debout ses parties vitales sont difficiles à atteindre et ses pattes puissantes sont redoutables. Le seul moment où elle est vulnérable, c'est quand elle boit, étant alors obligée d'écartier ses pattes avant en grand écart pour baisser la tête en direction du sol, puisqu'elle ne peut pas plier son cou. Mais seuls des lions particulièrement affamés osent s'en prendre aux girafes...

Ce qui menace le plus les girafes dans leur milieu naturel, c'est finalement l'homme. La girafe est en effet une espèce aujourd'hui menacée d'extinction, classée comme « Vulnérable » sur la liste rouge de l'UICN (l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Elle subit principalement la perte de son habitat, au profit de surfaces agricoles ou encore de l'industrie minière, mais également une forte pression de braconnage pour sa viande.

Rédaction : Marie-Ange Soret



La Grande chasse aux œufs

Le Parc Zoo du Reynou a organisé, le dimanche 31 mars et le lundi 1^{er} avril 2024, la 15^e édition de sa grande Chasse aux œufs de Pâques.

Cet événement familial incontournable, qui invite petits et grands à explorer les allées du parc tout en participant à une aventure palpitante à la recherche d'œufs de Pâques cachés dans tout le zoo, a eu malgré la météo, du succès et a encore fait des heureux.

Après une interruption forcée en 2020 et 2021 due à la situation sanitaire mondiale, la grande Chasse aux œufs de Pâques du Parc Zoo du Reynou avait repris en 2022 avec plus d'enthousiasme et de participation que jamais.

Cette année, toutes les équipes du Parc s'étaient mobilisées pour faire de cet événement une expérience riche en découvertes, en émotions et en cadeaux, où la nature et les animaux du parc se sont joints à la fête pour offrir aux familles un cadre exceptionnel à cette quête festive.

Les enfants ont pu partir à la recherche de plusieurs centaines d'œufs en couleur, cachés sur l'ensemble du parcours de visite et les chanceux ont découverts des œufs rouges, leur permettant de gagner un séjour dans un des Lodges du Reynou. En effet, chaque jour de l'événement, 3 gros lots ont été gagnés par des familles de la région qui pourront venir dormir face aux animaux de la plaine africaine ou face aux loups d'Europe.

En plus des gros lots, de nombreux autres cadeaux ont été distribués, comme des peluches, des goodies ou des abonnements annuels pour les enfants de 3 à 12 ans, permettant de visiter le zoo du Reynou tout au long de l'année.

Malgré une météo bien triste, plus de 1500 visiteurs ont profité de cet événement en famille ou entre amis.

PROCHAINE ÉDITION
LES 20 ET 21 AVRIL 2025 !



LES EXPOS
DE LA
BIBLIOTHÈQUE

Le Vigen, commune atypique !

Au nord de la commune, avec ses lotissements, des commerces sur la zone de Carrefour Le Vigen/Boisseuil. En son centre, des commerces de proximité, des professionnels de santé, la poste, la médiathèque, notre école publique.

Et, après la Briance qui coule en son centre, s'ouvre le sud de la commune avec ses hameaux, ses espaces agricoles, ses nombreux exploitants agricoles.

Nous avons souhaité reprendre des articles de la presse quotidienne en mettant l'accent sur les exploitants agricoles de votre commune.

Je suis personnellement très fier de notre commune avec ses zones rurales et ses exploitants agricoles. Notre objectif depuis quelques années est de travailler avec nos exploitants agricoles en circuits courts (maraîchers, volailliers...) au sein de notre cantine municipale.

A l'échelle de notre commune, avec le conseil municipal, nous veillerons au quotidien à encourager et défendre la diversité des agriculteurs sur notre commune.

Nous avons la chance exceptionnelle de voir se développer tous les modèles de circuits courts, aux filières de qualité, de la production alimentaire à la production d'énergie verte.

Oui, au Vigen, il y a de la place pour la diversité et c'est une richesse.

Au Vigen, comme partout en France, l'agriculture entretient nos paysages, nous nourrit et maintenant nous éclaire et nous chauffe.

LA QUESTION N'EST PLUS DE SAVOIR CE QUE L'AGRICULTURE PEUT FAIRE POUR NOUS MAIS CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR L'AGRICULTURE. JE VOUS DONNE MA RÉPONSE : FAIRE CONFIANCE AUX AGRICULTEURS.

Jean-Luc Bonnet

PAROLES D'AGRICULTEURS VIGÉNOIS (5) ■ Plusieurs exploitants du Vigen se confient sur leur vie professionnelle
Du rap et du fromage à la Boufferie

Nous remercions Christian Lainé pour l'ensemble des articles qu'il a consacré à nos agriculteurs.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des articles sur le site du journal Le Populaire du Centre : www.lepopulaire.fr

PAROLES D'AGRICULTEURS VIGÉNOIS ■ Au jardin de Plaisance, le pépiniériste cultive son jardin et les nôtres
Johannis, serviteur très épris de la nature

PAROLES D'AGRICULTEURS VIGÉNOIS (4) ■ Des exploitants du Vigen racontent leur expérience professionnelle
A Puy-Méry, on soigne la vente directe

PAROLES D'AGRICULTEURS VIGÉNOIS (2) ■ Plusieurs exploitants du Vigen se confient sur leur vie professionnelle
Poules et bovins, l'élevage tout terrain

PAROLES DE PRODUCTEURS VIGÉNOIS (3) ■ Claire Bernard et Gaël Le Coz racontent la révélation de leur deuxième vie
Amour et pain frais à la ferme des Sailles

PAROLES D'AGRICULTEURS VIGÉNOIS (3) ■ Plusieurs exploitants du Vigen se confient sur leur vie professionnelle
Les Deconchat, éleveurs de père en fils

PAROLES D'AGRICULTEURS VIGÉNOIS ■ Plusieurs exploitants du Vigen se confient sur leur vie professionnelle
Philippe Fischer, chevrier depuis 12 ans

Une restauration de qualité pour nos enfants

Courant février, un questionnaire de satisfaction élaboré avec les parents d'élèves, a été adressé aux familles dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire.

Notre volonté étant de répondre dans la mesure du possible à l'ensemble des attentes des parents et de proposer un service de qualité aux enfants.

QUELQUES CHIFFRES

Les bases de données de l'analyse des questionnaires envoyés : 192 enfants inscrits à l'école (maternelle + élémentaire) Retour des questionnaires : 20 concernant 36 enfants soit un taux de retour de 18,75%.

UN RÔLE ÉDUCATIF PRIMORDIAL

Les collectivités ont le rôle d'éduquer à l'alimentation et nous prenons ce rôle au sérieux.

200 repas sont préparés dans le souci « du bien manger » et « du manger juste ». Les déchets sont pesés à la fin du service pour lutter contre le gaspillage. 50% des produits utilisés proviennent de nos producteurs locaux et 20% sont des produits biologiques. Pour information le Ministère de l'Agriculture a publié les approvisionnements des restaurants collectifs pour l'année 2022 : 27.5% de produits durables et de qualité dont 13.1% de bio. Des résultats encore loin de la loi Egalim qui demandait 50% de produits durables et de qualité dont 20% de bio au 01/01/2022.

L'IMPLICATION DE TOUS

Une réunion a été organisée au SELF le 2 avril avec Fabrice ROUX, notre cuisinier, Mathilde PRAGOUT – Responsable des services périscolaires, Elise GRANET – Diététicienne, Laurent WOLF – DGS et Sylvie BAUDOU Adjointe Affaires scolaires. Le but était de faire visiter la structure aux parents, d'échanger sur l'élabo-

Mise en place début Mars avec Fabrice ROUX, notre cuisinier, Mathilde PRAGOUT – Responsable des services périscolaires, Elise GRANET – Diététicienne, Laurent WOLF – DGS et Sylvie BAUDOU Adjointe Affaires scolaires, et d'un parent d'élèves élu.

L'objectif est de faire le point sur les menus passés et futurs et d'apporter des suggestions. Communiquer sur le gaspillage alimentaire.

ration et l'équilibre des menus ainsi que sur les produits utilisés.

Une quinzaine de familles a pu ainsi apprécier les installations et le matériel à disposition et échanger avec Elise GRANET sur la composition des menus.

Il a été rappelé les contraintes et les obligations de la loi EGALIM tels qu'un menu végétarien par semaine et la diversité des légumes pour apprendre à découvrir le goût.

NOUS RAPPELONS QUE TOUTE PERSONNE RÉSIDANT SUR NOTRE COMMUNE ET SOUHAITANT VENIR PARTAGER UN DÉJEUNER AU SELF AVEC LES ENFANTS SERA LA BIENVENUE. IL SUFFIT POUR CELA DE S'INSCRIRE AUPRÈS DES SERVICES DE LA MAIRIE

OFFRE D'EMPLOI EN APPRENTISSAGE

Nous recherchons un(e) apprenti(e) CAP Cuisine ou BAC PRO cuisine pour Septembre 2024. Si vous êtes intéressé(e) ou si vous connaissez une personne n'hésitez pas à nous contacter.





Le boulanger Pierre Ripoché reconnu « Maître Gourmand »

Le 24 mai, en présence de Jean-Luc Bonnet, maire du Vigen, Eric Faucher, Président de la Chambre des Métiers et de l'artisanat de la Haute-Vienne, Christian Latouille, maire de St Hilaire Bonneval et nombreux adjoints ont remis le titre de « Maître Gourmand » à Pierre Ripoché, boulanger-Pâtissier au Vigen.

UN TITRE D'EXCELLENCE

Ce titre permet de reconnaître ceux qui ont fait la démarche volontaire d'offrir l'excellence : les artisans des métiers de bouche comme les bou-

chers, boulangers, glaciers, charcutiers-traiteurs, chocolatiers, pâtisseries, restaurateurs... qui défendent le « fait maison », la proximité, l'innovation, la transmission du savoir-faire et la convivialité.

UN PARCOURS DE FORMATION

Après s'être formé au sein du CFA Le Moulin Rabaud en apprentissage,

Pierre Ripoché a continué sa formation pendant 5 années au sein de divers établissements. Il ouvre en 2021 sa boulangerie-pâtisserie au Vigen, qui compte 8 salariés, dont 1 apprenti. Depuis il a également ouvert une boulangerie à St Hilaire Bonneval. Le titre « Maître artisan » vient récompenser l'engagement et le savoir-faire de son commerce.





PASSION ET QUALITÉ CHEVILLÉES AU CORPS

Pierre Ripoché s'est dit « très fier de cette reconnaissance à titre personnel mais aussi pour l'ensemble des collaborateurs qui travaillent chaque jour à ses côtés. » Il a souhaité remercier la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Le Maire du Vigen a conclu « Je connais bien Pierre Ripoché je l'ai accompagné à s'installer au Vigen. Plusieurs qualificatifs me viennent à l'esprit : un exemple éclatant de dévouement, un vrai entrepreneur, vos pains, vos pâtisseries, vos viennoiseries, vos créations gourmandes, un symbole du travail acharné. Mais surtout, ce sont les mots passion et qualité qui caractérise Pierre. Au nom de la commune, je vous remercie chaleureusement pour votre travail. »

Le projet photovoltaïque du Vigen

Eolise, société poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et solaires, a identifié une zone propice à un parc solaire photovoltaïque sur la commune du Vigen. Cette zone de 9 hectares environ, située au nord du bourg, près du hameau de La Gratade, a été présentée aux habitants en fin d'année 2023, grâce à la diffusion d'une lettre d'information jointe au bulletin municipal. Pour rappel, il s'agit d'une ancienne carrière, dont l'exploitation a été achevée il y a plus de 20 ans. Depuis, la carrière a été rebouchée et ce terrain est partiellement utilisé comme zone de stockage temporaire de déchets inertes. Au cours des derniers mois, des experts naturalistes (faune-flore), paysagistes et agronomes ont étudié les caractéristiques du site et de ses alentours, pour évaluer la pertinence d'un projet dans cet environnement. Cette phase, nommée « état initial », permet de disposer d'un panorama complet des enjeux à considérer sur la zone de projet. Une fois cette étape terminée, Eolise et les bureaux d'étude indépendants ont évalué en concertation les impacts potentiels de la centrale solaire sur la zone de projet. L'ensemble de ces travaux, en cours de finalisation, permettront de rédiger un dossier de permis de construire complet, qui sera déposé auprès des services de l'Etat, durant cet été.

Aujourd'hui, l'état d'avancement du projet permet d'envisager la construction d'un parc solaire sur une surface de 6,7 hectares, dont la puissance installée sera de 8,7 mégawatts-crête. Il produirait ainsi annuellement l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 6000 personnes. Ce projet apportera également des retombées économiques locales : au-delà des emplois créés, nécessaires au chantier puis à l'entretien de la centrale, environ 30 000 euros de retombées fiscales (IFER) seront redistribuées chaque année aux collectivités locales (mairie, EPCI et département). Suite au dépôt du projet, une instruction sera menée par les services de l'Etat, incluant une enquête publique, fin 2024 ou en 2025. Un chantier pourra ensuite être envisagé à partir de 2026 ou 2027. Un photomontage, réalisé depuis un chemin blanc au sud du projet, permet de visualiser le parc solaire. L'ensemble de ces informations est également accessible sur la page web dédiée au projet : <https://eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-du-vigen>

État civil

Depuis la précédente
parution

DÉCÈS 2023/2024

Olivier, Jacques, Yves LE TESSIER |
le 1er décembre 2023

**Marie, Yvonne PETIT vve Marcel,
France, Marie, Eleonor SALIN** | le 20
décembre 2023

**Lucette, Jeanne, Thérèse GIRAUD vve
Augustin, François, Denis BERNARD** |
le 2 janvier 2024

Jean, Louis FARGEOT | le 3 janvier 2024

Marcel TRICAUD | le 10 janvier 2024

Yves BRÉGÉRAS | le 7 février 2024

**Andrée, Geneviève PRADEAU vve
Jean, Pierre, Marie FOUILLAUD** |
le 2 mars 2024

**Marcelle, Suzanne NOUHAUD vve
Jean, Louis PRADEAU** | le 6 avril 2024

MARIAGES 2023/2024

**Philippe, Alain CHEYROUX et
Delphine, Joëlle DENICHOUX** |
le 4 mai 2024

**Andrii STYRCHAK et Delphine, Sonia
LEYRAT** | le 8 juin 2024

PACS 2023

**François BRUN et Corinne, Francine,
Jeanine TONDEUR** | le 21 novembre 2023

**Julien, Nicolas LAVAUD et Léa, Clotilde
CHARPENTIER** | le 4 décembre 2023

Jean-Lou FRACHET et Aurélie YANG |
le 28 décembre 2023

**Thomas, Gilles PELLETIER et Mathieu,
Alain, Sylvain DUTHIN** |
le 29 décembre 2023

NAISSANCES 2023/2024

**Émile, Annouk, Antoine ARSENAULT
LONGIERAS** | le 23 novembre 2023

Anna YOURASSOWSKY |
le 19 décembre 2023

Loé LE COZ | le 12 janvier 2024

Agathe FOURRÉ | le 2 février 2024

Lily-Rose, Shouana FRACHET |
le 6 février 2024

Maïa LAMOURE | le 3 mars 2024
Bérénice, Marie, Elisabeth VERNAY |
le 11 mars 2024

L'info du Vigen, aussi sur les réseaux !



Le Vigen communique aussi sur Facebook. Mais parce que vous n'êtes pas tous utilisateurs de ce réseau social ou que vous avez manqué l'info, Vig'Infos vous offre une séance de rattrapage !

Suivez-nous sur Facebook
@levigencommune



26 janvier 2024

CÉRÉMONIE DES VŒUX



Merci pour votre présence hier soir à la cérémonie des vœux de notre commune !

Un moment de convivialité et d'échanges entre tous les habitants

😊 Photos : Christian Lainé

16 février 2024

MARCHÉ DU VIGEN



👉 A partir de dimanche prochain La Mère Poule est de retour sur le marché du Vigen 😊.

4 Mars 2024

COMPTAGE DE GIBIER



👉 L'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) de Solignac-Le Vigen procédera à un comptage de lièvres sur les deux communes.

Elle interviendra de 21h à 00h30 : le lundi 4 mars, le vendredi 8 mars, le lundi 11 mars et le jeudi 14 mars.

6 mars 2024

CONSULTATION EN MAIRIE



👉 Une carte des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) est consultable en mairie à partir de jeudi 7 mars 2024. Les personnes intéressées sont invitées à consulter cette carte et les porteurs de projets sont encouragés à se faire connaître en mairie 📄

19 mars 2024

COMMÉMORATION



🇫🇷 Ce soir s'est déroulée la commémoration du 19 mars 1962, « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

18 avril 2024

CONCERT



Concert de fin de stage de Pierre Muller, vendredi 19 avril à 19h30 au Château de Ligoure. Au programme :



• GOUNOD, MOZART, BACH, TCHAIKOVSKY...

• Solos, duos et musique d'ensemble
• Chant lyrique, guitares, harpe, piano, violon, violoncelle 📺

👉 Premier prix de piano à l'unanimité au Conservatoire de Strasbourg, Pierre MULLER poursuit ses études à Paris et au Conservatoire Tchaïkovsky de Moscou.

Enseignant (Conservatoire de Strasbourg, École de Chant de l'Opéra Bastille, C.N.I.P.A.L. de Marseille...), Chef de Chant (Festival de Strasbourg, Opéra en Île de France, Chorégies d'Orange...), Directeur des Études Musicales (Opéra de Nice), Pierre MULLER se produit en France (Amphithéâtre de l'Opéra Bastille, T.V., Radio...) et à l'International (Thaïlande, Grèce, Etats- Unis, Inde, Espagne...)

19 avril 2024

RADAR MOBILE



Installation du radar mobile en centre bourg à l'intersection de la 704 et rue de la gare ! Ce radar mobile sera

déplacé sur tout le tracé de la 704 au cours des prochaines semaines.

👉 Information annoncée dans Vig'Infos 8 de décembre 2023.

27 avril 2024

VOIRIE

⚠️ En raison de la chute de plusieurs arbres sur la route 704, la voie est coupée avant Le Vigen. Les services techniques sont en œuvre pour débayer la route.

8 mai 2024

COMMÉMORATION



Les enfants du Vigen célèbrent le 8 Mai 1945. 🇫🇷 Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. C'est le jour où les forces alliées ont officiellement annoncé la capitulation de l'Allemagne nazie, mettant ainsi fin à six années de conflit dévastateur et où les combats ont cessé. C'est un jour de recueillement où nous nous souvenons des sacrifices consentis pour défendre la liberté et la démocratie.

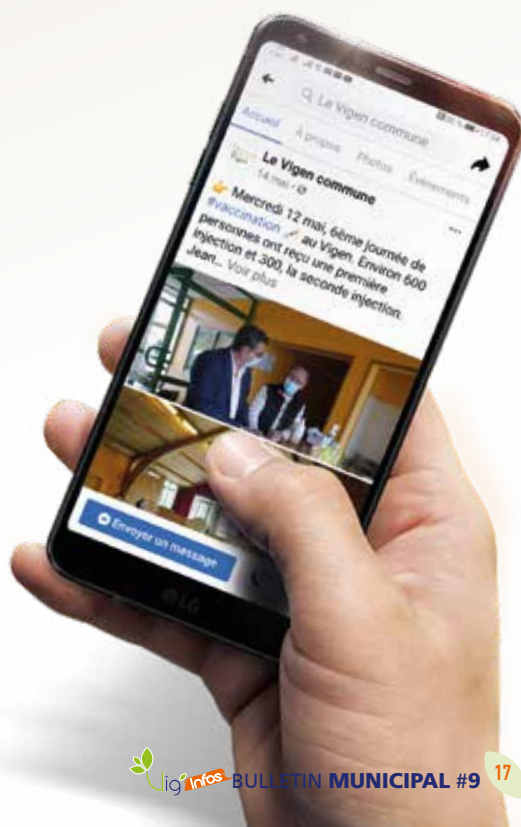
Le 8 mai 1945, marque la fin d'une période de terreur et ouvre la voie à

une ère de paix et de reconstruction.

La commémoration revêt une importance particulière pour tous. C'est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre liberté, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre. C'est aussi un moment pour réaffirmer notre engagement envers les valeurs de tolérance, de solidarité et de paix.

Le 8 mai est bien plus qu'un simple jour férié. C'est un symbole de résistance, de courage et d'espoir.

(Texte : extrait publié par le Ministère des Armées) #8mai1945



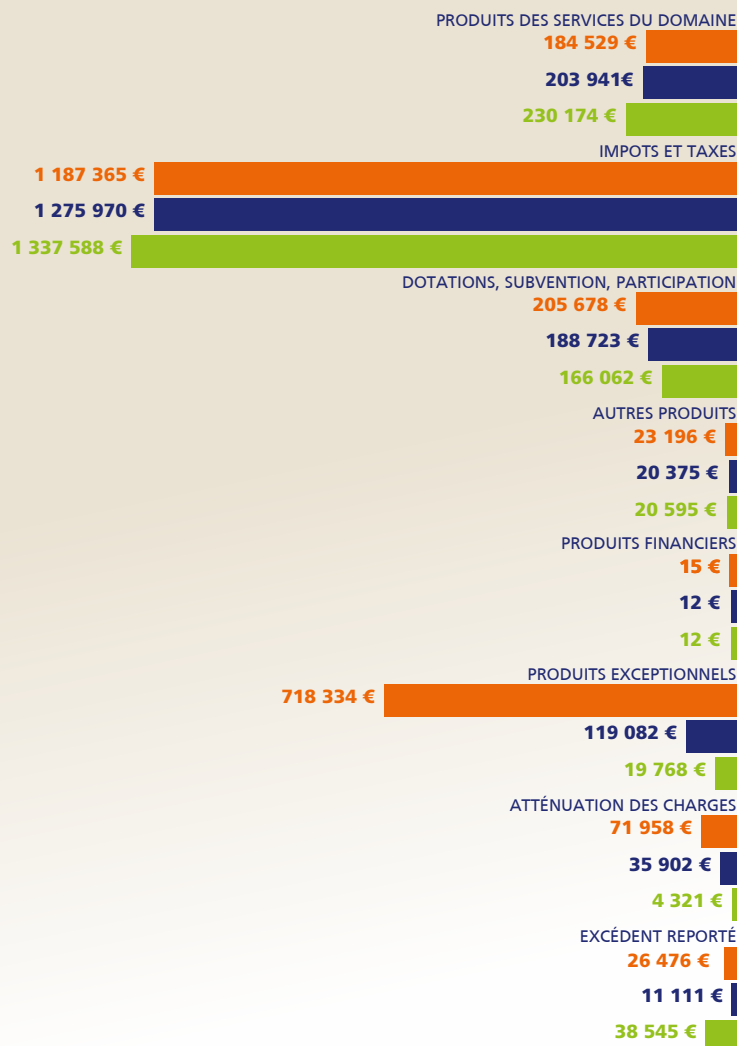
Comptes 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2 417 553 € 2020

1 855 119 € 2021

1 826 819 € 2022

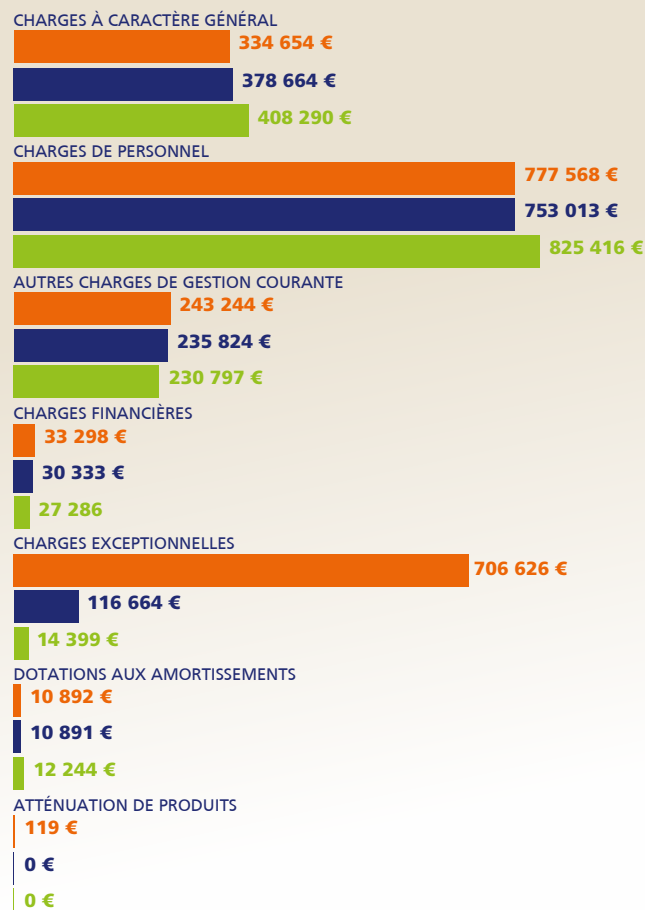


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 106 402 €

1 525 392 €

1 518 435 €



A L'ISSUE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2023, LE COMPTE ADMINISTRATIF FAIT APPARAÎTRE :

- En section d'investissement : un déficit de 345 852,59 € ;
- En section de fonctionnement : un excédent de 218 254,09 €.

Ainsi :

- les mouvements en recettes des deux sections s'élèvent à 2 057 267,22 € ;
- les mouvements en dépenses des deux sections s'élèvent à 2 184 865,73 €.

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

→ soit un excédent de fonctionnement de 127 598, 51 €

Pour rappel :

- L'excédent de fonctionnement 2022 était de 308 384,08 € dont 108 000 € affectés à la section d'investissement ;
- L'excédent d'investissement 2022 était de 717 319,16 €.

→ Qui permettent de dégager un résultat excédentaire de 371 466,57 € en investissement, et un résultat excédentaire en fonctionnement de 418 638,16 €.

IL EST PROPOSÉ D'AFPECTER CET EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- Affectation de 300 000 € à la réalisation d'investissement ;
- Reconstitution de la somme de 118 638,16 € en excédent de fonctionnement.



Budget 2024

FONCTIONNEMENT

2 126 189 € → Identique à budget 2023

- Augmentation des bases d'imposition de 3,9%
- Pas d'augmentation des taxes foncières sur le bâti et non bâti
- Rappel du taux reconduits pour 2024 :
 - Taxes foncière bâti : 37,83 %
 - Taxes foncière non bâti : 64,76 %
 - Taxe d'habitation des résidences secondaires : 14,48 %

INVESTISSEMENT

2 842 166 € : +8,8% / budget 2023

Augmentation due essentiellement au projet de rénovation du bourg dont la totalité de l'investissement se retrouve sur 2024 (imposé par la préfecture et dont la réalisation est sur 3 ans).

COMMENTAIRES / CA 2023 FONCTIONNEMENT

- Dépenses : + 3,38% / CA 2022
- Dépenses à caractère général maîtrisées malgré l'augmentation de l'énergie et de la charge de personnel inférieur au CA 2022 (-2,3%)
- Recettes : - 2,13% / CA 2022
Dûes essentiellement à des remboursements décalés.

INVESTISSEMENTS

- Dépenses identiques à 2022
- Recettes en baisses de 30% / CA 2022 dues essentiellement à un décalage des subventions attendues.

Budget d'investissement 2024

Achats

- Cabinet médical (réalisé)
- Bergerie Blanchon (en cours)

Cimetière

- Reprises des concessions, et remises en état (108 concessions)
- Réalisation de 4 cavurnes
- Réaménagement de l'emplacement des poubelles et apprentis

Communication

- Remplacement du panneau lumineux
- Mise en place d'une borne tactile devant la mairie

Etudes énergétiques SEHV

- bilan énergétique des bâtiments communaux

Eglise

- Première cloche rénoverée et réinstallée début mai
- Départ de la seconde cloche pour rénovation

Bourg

- Place de la Briance : Mise en sécurité, nouvelles toilettes publiques, construction d'une halle
- Place Henri Michel : rénovation du parking

Eclairage public

- Passage de l'éclairage en led

Réseaux

- Enfouissement des réseaux avenue Corot

Energie

- Etude d'une chaudière bois pour le groupe scolaire

Sécurité

- Fin d'installation de la vidéo protection place de la Briance
- Sécurité de la 704 dans le bourg

Local des services techniques

- Installation dans la bergerie Blanchon

Salle polyvalente

- Rénovation de la porte du foyer des jeunes
- Rénovation de la toiture et de la terrasse de l'entrée

La cloche retrouve son clocher !

L'occasion pour Vig'Infos, de revenir sur ce « monument » emblématique de notre commune.

CONTEXTE DE L'ANNÉE 1839

Contexte national

- En 1839, Louis-Philippe a été intronisé roi. Nous sommes sous une monarchie parlementaire. La chambre

des Pairs est tenue par une majorité de bourgeois d'affaire.

- Stendhal publie *La Chartreuse de Parme*.
- Les églises appartiennent aux Evêchés qui en ont la charge culturelle mais aussi matérielle. Le financement des travaux de rénovation ou de fonderie de cette cloche a donc été à la charge entière de l'Evêché, du diocèse, de la paroisse et de donateurs. (Après la loi de 1905 ce seront les communes qui auront cette charge financière).

CONTEXTE COMMUNAL

- Les communes de Solignac et le Vigen ont été réunies le 25 février 1818 par une Ordonnance Royale. La séparation sera votée par délibération du Conseil départemental le 5 novembre 1871.
- En 1839 le maire élu est du Vigen. Le conseil municipal est constitué d'élus des deux communes. Solignac est plutôt une commune ouvrière avec des fabriques de porcelaine. Le Vigen est une commune rurale avec de grands domaines agricoles assez prospères.

LA CLOCHE

- Elle est en bronze : fondu moulé (d'après l'inventaire topographique).
- En forme de tulipe.

- Il est fort probable que la cloche s'appelle Anne Olympe du prénom de sa marraine.

Le parrain et la marraine sont issus des familles des donateurs.

- Un poinçon porte le nom de Jean-Baptiste Causard le fondeur de cloches à Breuvannes (Haute-Marne).
- Armoirie : « Prosper de Tournefort Lemovicensis Episcopuf » (Prosper de Tournefort Evêque de Limoges).
- Autre iconographie : une Vierge à l'enfant

→ Anne Olympe Petit MARRAINE

- Née à Limoges le 2 décembre 1824 – Décédée au Vigen, à Pouzol le 22 janvier 1888.
- Fille de Pierre Léonard Petit propriétaire à Pouzol et de Magdeleine Aglaée Gauche du Taillay

→ Joseph Théophile Lamy PARRAIN

- Née à Limoges le 15 avril 1812 – Décédée le 4 février 1898.
- Avocat à la Cour de Limoges demeurant place des Bancs à Limoges.

→ Antoine Donnet MAIRE

- Né le 23 mai 1795 au Vigen – Décédé le 4 septembre 1878 au Vigen.
- Maire de 1839 à 1870 (au moment de la scission). Maire adjoint en 1878.





ELECTIONS « PRINTEMPS DES POÈTES 2024 »

Rencontre avec les enfants de l'école sur la citoyenneté

En présence de Jean-Luc Bonnet, maire du Vigen, l'association Graines de Culture de la Briance a organisé des élections



afin que les enfants de l'école du Vigen, après avoir lu les livres sélectionnés pour le printemps des poètes ont choisi leur auteur préféré.

Afin d'éveiller les enfants à la citoyenneté, ces élections se sont déroulées dans les mêmes conditions que des élections officielles avec 2 isoïrs, une urne, des enveloppes électorales.

Avant le vote, le maire a sou-

haité donner sa définition du mot « citoyen » : « c'est respecter les règles de notre société, être gentil avec les autres, aider quand on le peut, partager, écouter et voter comme vous allez le faire aujourd'hui dans de réelles conditions. Après cela, vous serez de super-héros dans la vraie vie ». Merci encore à l'association d'avoir organisé cette manifestation.

- ➔ Jean-Baptiste Boileau ADJOINT (1767-1851)
 - Commerçant dans le fer.
 - Le 23 Septembre 1811 achète La Grange.
 - Les descendants de JB Boileau sont toujours propriétaires de la Grange (7^e génération).

- ➔ Jean Baptiste Laroque CURÉ

- ➔ Prosper de Tournefort EVÊQUE de Limoges
 - Né le 22 décembre 1761 – Décédé le 7 mars 1844 à Limoges.
 - Evêque de Limoges de 1824 à 1844
- ➔ Jean-Baptiste Causard FONDEUR
 - Né en Lorraine en 1796 – Décédé en 1854.

Nous remercions Pascale Tuyeras pour le partage de ces recherches

ANECDOTE SUR LA CLOCHE TROUVÉE DANS LES ARCHIVES DE LA COMMUNE

Correspondance épistolaire entre le curé et le campaniste (1920)

« Timeo danaos et dona ferentes ». Ainsi commençait la lettre du professionnel adressée au curé. « Je crains les Grecs, même lorsqu'ils me font des cadeaux ». Allusion au cheval de Troie. Le curé, qui ne semblait pas savoir que la séparation des Eglises et de l'Etat était en vigueur depuis 1905, reprochait au campaniste la dissonance des cloches qui « écorchait » les tympans des paroissiens. Ce dernier avait, pour avoir la paix, envoyé un ouvrier au Vigen par le chemin de fer afin de parfaire les réglages. C'est la municipalité qui avait l'entretien de l'église en charge mais le curé avait pris l'initiative de protéger les oreilles des Vigenois...

Raconté par Christian Lainé

EN BREF EN BREF EN BREF

SCOLARITÉ

Une 3^e école au Vigen

Une troisième école va s'installer prochainement au Vigen, précisément route de l'âge.

Cette école primaire catholique libre existe depuis 2017 à Limoges. Le but est de diversifier et d'adapter le choix offert aux parents pour l'instruction de leurs enfants.

L'école Saint Martial a décidé de rechercher d'autres locaux. Elle a donc acheté à un propriétaire privé un espace route de l'âge intégrant l'ancien restaurant « Le relais de l'âge » et l'ancien night-club.

Les bâtiments existants constituent un ensemble architectural harmonieux, mais ont subi des transformations et des adaptations qui ont peu pris en compte l'importance historique et l'esthétique de ce lieu ancien.

Cette école a pour objectif d'accueillir jusqu'à 160 élèves du primaire jusqu'au collège.

L'accès principal se fera route de l'âge par une entrée spécifique. Des espaces de stationnements à l'intérieur de la parcelle sont prévus pour ne pas créer de gêne sur la voie publique.



L'avis du maire :

Tout d'abord, je souhaite rappeler qu'il s'agit du transfert d'une école existante à Limoges depuis 2017.

L'ensemble des bâtiments a été acheté à une personne privée.

Il est évident que Le Vigen est une commune atypique qui offre 3 écoles à 2300 habitants :

- Une école publique (200 élèves)
- L'école Innovante de Nouvelle aquitaine au Puy Mery (60 élèves)
- L'école Saint Martial (160 élèves à terme)

Personnellement, je pense qu'il faut respecter les choix individuels de chacun pour assurer l'éducation de leurs enfants.

Ce choix entre l'école publique et l'école privée est une décision importante pour les parents. Chacune de ces options a ses avantages et ses inconvénients. Il est important de prendre en compte divers facteurs qui sont liés à nos valeurs, nos moyens financiers et les besoins sphériques de nos enfants. Il est opportun que chacun puisse bénéficier de l'éducation qui lui convient, ce que nous proposons sur notre commune avec ces 3 écoles.

CIVISME

TONTE DE LA PELOUSE



La municipalité du Vigen n'a jamais publié d'arrêté municipal pour l'utilisation d'outils bruyants (perceuse, raboteuse, tondeuse, motoculteur...), préférant la responsabilité de chacun. Nous sommes dans cette logique de respect des autres et de bon sens. Au-delà d'un arrêté préfectoral limitant les nuisances sonores, nous souhaitons rappeler quelques règles que nous espérons toujours être respectées par tous et ainsi éviter un arrêté municipal et donc des interdictions (sous peine d'amendes). Notre préconisation afin de respecter la quiétude de tous et de limiter les nuisances sonores :

- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Dimanche et jours fériés : Préconisation de n'utiliser aucun d'engin

BRULAGE DES DECHETS A L'AIR LIBRE

Pour les particuliers, il est interdit de faire brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de la pelouse,
- Les feuilles mortes,
- Les résidus d'élagage,
- Les résidus de taille d'arbustes et de haies,
- Les résidus de débroussaillage...



En effet, il y a des inconvénients au brûlage en air libre des déchets verts :

- Troubles de voisinage. On a beau choisir de mettre le feu un jour sans vent, il est bien rare que la fumée monte droit au ciel et les odeurs avec.
- Un risque de propagation d'incendie.
- Il est source de substances polluantes (gaz et particules) et les conséquences sur la qualité de l'air. 2 solutions propres et sans danger :
- Se déplacer à la déchetterie très proche du Vigen (70, avenue du Président John Kennedy à Limoges)
- Composter dans un bac adapté (Rappel : Limoges Métropole met à votre disposition des composteurs gratuits. Tél : 0 800 86 11 11).

Rédaction : Nathalie Buisson

Chute d'arbre : qui est responsable ?

Lors d'une tempête, les vents violents peuvent causer la chute d'arbres, engendrant des dégâts significatifs. La question de la responsabilité est essentielle pour couvrir ces dommages. Voici un aperçu des conditions de responsabilité en cas de chute d'arbre.

L'ARBRE TOMBE SUR VOTRE MAISON

Si un arbre de votre jardin tombe sur votre maison lors d'une tempête, votre assurance habitation intervient généralement, grâce à la garantie tempête, grêle et neige incluse dans le contrat. Toutefois, si la chute est due à un défaut d'entretien, vous ne serez pas indemnisé. Vous serez alors responsable des réparations, car l'assurance considère cette négligence comme une exclusion de garantie.

L'ARBRE TOMBE SUR LA MAISON DU VOISIN

Si un arbre de votre propriété tombe sur la maison de votre voisin, son assurance habitation, incluant souvent une garantie tempête, grêle et neige, prendra en charge les réparations. Son assureur pourrait cependant se retourner contre vous pour obtenir

une indemnisation. En cas de catastrophe naturelle, l'assurance de votre voisin couvre les dégâts.

L'ARBRE TOMBE SUR UN PASSANT

Lorsqu'un arbre tombe sur un passant pendant une tempête, l'incident est généralement pris en charge par l'assurance, considérée comme un accident majeur. Cependant, si la chute résulte d'un défaut d'entretien, vous serez jugé responsable et devrez indemniser le passant blessé.

CHUTE EN DEHORS D'UNE CATASTROPHE NATURELLE

Si un arbre tombe en dehors d'une tempête ou d'une catastrophe naturelle, la responsabilité varie selon la cause de la chute :

- Défaut d'entretien : Vous êtes responsable si l'arbre chute par manque d'entretien. Aucun dédommagement ne sera accordé par l'assurance, et vous devrez assumer les réparations.
- Accident : En cas de chute accidentelle, par exemple lors de travaux de réaménagement, l'assurance habitation peut couvrir les dommages. Si l'arbre cause des dégâts hors de votre propriété, votre assurance responsabilité civile prend le relais.

RESPONSABILITÉ EN CAS DE MAUVAIS ENTRETIEN

La loi impose aux propriétaires d'arbres de les entretenir pour éviter



INFORMATION CONCERNANT L'ÉLAGAGE DES PLANTATIONS PRIVÉES (ARBRES ET HAIES) EN BORDURE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Conformément au Règlement de voirie de Limoges Métropole, les propriétaires riverains situés en bordure du domaine public routier doivent respecter les dispositions à cet égard :

- « Les arbres dont les branches et les racines qui avancent sur la voie doivent être élaguées à l'aplomb des limites de ce domaine pour empêcher notamment tout empiètement sur ce dernier et préserver l'intégrité des ouvrages aériens et souterrains en vue

d'assurer en permanence leur fonctionnement.

- Les arbres menaçant de tomber sur les dépendances du domaine routier (trottoirs, câbles, candélabres, panneaux de signalisation, ...) doivent être soumis à l'élagage et/ou à l'abattage.
- Les haies doivent être réalisées et entretenues de manière à ce que leur développement du côté de la voie publique ne fasse aucune saillie sur celle-ci.
- Seront punis d'une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe, ceux qui, en l'absence d'autorisation, auront planté ou laissé croître les arbres ou les haies à moins de deux mètres de la limite du domaine routier communautaire. »

En qualité de gestionnaire de la voirie, la Communauté Urbaine Limoges

Métropole est amenée, en concertation étroite avec la Commune, à entreprendre des projets d'aménagement et/ou des travaux d'entretien du domaine public routier.

Or, il s'avère que les plantations de riverains aux abords de voies, non seulement réduisent anormalement la visibilité, mais font également obstruction à la réalisation de travaux de voirie nécessaires au maintien de la commodité de la circulation des usagers.

Face à un défaut réitéré de mauvais entretien, et en vertu des pouvoirs de police qui lui sont conférés, le Maire de la Commune est, quant à lui, en droit de mettre en demeure le propriétaire de procéder à la taille réglementaire des plantations concernées.

tout risque de chute accidentelle. En cas de négligence, le propriétaire est responsable des dommages causés. Le Code civil stipule que le propriétaire d'un arbre est responsable du dommage qu'il cause, même si l'arbre est situé sur une propriété privée.

CHUTE D'ARBRE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Lorsqu'un arbre tombe sur la voie publique, causant des dommages matériels ou corporels, la commune est généralement responsable. Tou-

tefois, cette responsabilité n'est engagée que si l'entretien de l'arbre a été négligé malgré les signalements des riverains.

En résumé, la responsabilité en cas de chute d'arbre dépend de la cause de la chute et de l'entretien de l'arbre. Il est crucial pour les propriétaires d'arbres de veiller à leur bon état pour prévenir tout accident et éviter des coûts de réparation élevés.

Rédaction : Laurent Niel

INTRAMUROS : L'infos en direct !

Pour rester connecté en temps réel avec les habitants, la commune du Vigen propose l'application Intramuros. Actuellement, 838 abonnés profitent des notifications envoyées par la mairie, permettant de recevoir des informations cruciales instantanément. Avec Intramuros, vous pouvez alerter la mairie, consulter le menu de la cantine de l'école de vos enfants, et bien plus encore. Cette application est un outil précieux pour

suivre les événements et les actualités de la commune ainsi que des environs.

Comment utiliser Intramuros ?

Pour bénéficier de tous ces services, téléchargez l'application Intramuros gratuite depuis votre store habituel. Une fois installée, sélectionnez Le Vigen pour accéder aux informations locales. Abonnez-vous et recevez des alertes en temps réel, pour ne rien manquer de la vie de votre commune.

Rédaction : Nathalie Buisson

ÊTRE INFORMÉ

Le site internet de la commune du Vigen fait peau neuve

Depuis janvier, le site internet de la commune du Vigen a subi une transformation majeure pour offrir aux habitants et visiteurs une expérience de navigation améliorée. Désormais plus clair et plus intuitif, le site regorge d'informations essentielles pour tous les Vigenois et Vigenoises.

La refonte du site avait pour objectif principal de simplifier l'accès à l'information. Avec une interface épurée et une organisation plus logique des contenus, les utilisateurs peuvent désormais trouver plus facilement ce qu'ils recherchent. Que vous soyez à la recherche d'informations touristiques, de détails sur les événements locaux ou des coordonnées des professionnels et associations de la commune, le-vigen.fr est conçu pour répondre à vos besoins.

Le nouveau site ne se contente pas d'améliorer la navigation ; il enrichit également son contenu. Vous y trouverez des sections dédiées aux différentes facettes de la vie au Vigen. La rubrique tourisme vous guide à travers les lieux incontournables de la commune, tandis que les informations officielles vous tiennent au courant des dernières actualités municipales.

Les professionnels et les associations locales ne sont pas en reste : une liste complète avec leurs contacts est disponible, facilitant ainsi les échanges et les collaborations au sein de la communauté.

N'hésitez pas à visiter le site et à explorer toutes ses nouvelles fonctionnalités !

Le Vigen modernise ses équipements d'information

Le Vigen se dote de nouveaux outils pour mieux informer ses habitants. Un nouveau panneau lumineux sera installé en centre bourg, offrant la possibilité de diffuser des affiches des manifestations ainsi que des informations importantes de la commune.

L'ancien panneau lumineux, quant à lui, sera déplacé au nord du Vigen, sur la D704A, au niveau du lotissement de Leycuras. Ce repositionnement vise à améliorer la visibilité des informations pour les résidents de cette zone.

En complément de ces équipements, une borne interactive d'informations sera prochainement installée à proximité de l'entrée de la mairie. Cette initiative a pour but de moderniser l'affichage légal et de faciliter l'accès à l'information et aux démarches administratives pour tous les habitants.

La société Prismaflex a été sélectionnée pour la réalisation de ces deux projets. Grâce à ces nouvelles installations, les habitants du Vigen ainsi que nos visiteurs pourront accéder aux informations municipales en continu, 7j/7 et 24h/24.

Ces efforts témoignent de l'engagement de la commune à rester à la pointe de la technologie et à offrir des services toujours plus accessibles à ses citoyens.

Rédaction : Nathalie Buisson



Vos associations pour apprendre et se divertir !

L'engagement de nos associations reste un atout formidable pour notre Commune du Vigen. Ce bulletin est comme d'habitude l'occasion de leur donner une tribune qui vous éclairera de fait sur les manifestations à venir. N'hésitez pas en retour à nous faire part de vos suggestions ou de vos souhaits en la matière.

*Les textes ci-après ont été transmis par les associations.
Merci à elles pour leur contribution.*

BRIANCE-LOISIRS



Section Danse de société

La danse est un exercice spirituel sous une forme physique.

La danse c'est de l'architecture en mouvement.

Je crois que l'amitié demande presque autant d'art qu'une figure de danse. Travaille comme si tu n'avais pas besoin d'argent, aime comme si tu n'avais jamais souffert, danse comme si personne ne te regardait.

C'est la musique et la danse qui me mettent en paix avec le monde.

La danse, un minimum d'explications, un minimum d'anecdotes, et un maximum de sensations.

Il n'y a pas de meilleure façon de prendre soin de sa santé que par quelque chose d'aussi joyeux et beau que la danse.

Chaque jour il faut danser, fût-ce seulement par la pensée.

Il y a des raccourcis vers le bonheur et la danse en fait partie.

Lorsque vous dansez, votre but est de ne pas arriver à un certain endroit sur le sol, c'est de profiter de chaque étape en cours de route.

Et même Molière a dit « Tous les échecs des grands dirigeants sont dus à un manque d'habileté dans la danse ».

Voici quelques citations, de personnes plus ou moins célèbres. Toutes évoquent le plaisir et le bénéfice pour la santé que procure la danse. C'est pour cela que les mardis soir, à la salle

des fêtes de Solignac, se retrouvent avec joie environ 60 personnes pour pratiquer leur loisir favori.

Elles se répartissent en deux niveaux de danse en couple et un niveau de danse en ligne animés par notre professeure Marie Magdziak. Les danseuses et danseurs viennent de 15 communes de la Haute-Vienne, notamment du Vigen, et nous avons même une Corrèzienne.

Notre calendrier des jours de danse et prévu jusqu'au 18 juin, et nous recommencerons en septembre.

Nous accueillons avec plaisir les nouvelles personnes qui veulent pratiquer ce loisir. L'association remercie la Mairie du Vigen pour le prêt de sa belle salle polyvalente, ce qui a permis en janvier 2024 d'organiser un repas dansant qui a réuni une centaine de personnes dans une très grande convivialité.

d'info :

briance.loisirs.danse@gmail.com

06 44 36 73 69 ou 06 40 37 04 22

CLUB DE L'AMITIÉ



Le Club de l'Amitié est ouvert à toute personne désirant partager des moments de convivialité en participant à diverses activités comme :

Ouvertes aux adhérents

- Les jeux de société le lundi après-midi
- Le chant le mardi après-midi

- L'atelier « créations textiles » le mercredi après-midi
- L'atelier « mémoire » un jeudi après-midi sur deux
- La marche le vendredi après-midi
- ➔ Ouvertes à tous
- Des repas festifs
- Des sorties d'une journée, soit avec pique-nique, soit avec repas au restaurant.
- Un séjour en VVF dans une région touristique

Activités déjà effectuées ou programmées au premier semestre :

- La galette des Rois le 9 janvier 2024
- Le repas de notre Assemblée Générale le 28 février 2024
- Le vide-greniers du 1er mai 2024 avec la vente de gâteaux fabriqués par les adhérentes et les adhérents
- Un séjour dans la région de Figeac du 27 au 31 mai 2024
- Une sortie à Bort les Orgues le 11 juin 2024 avec repas au restaurant

Activités programmées ou à l'étude pour le deuxième semestre 2024 :

- Un pique-nique avec visites et randonnée au Chalard le 26 juillet 2024
- Le spectacle de Bridiers le 5 août 2024
- Un pique-nique avec visite guidée des Cars et randonnée le 30 août 2024
- La participation au forum des Associations de Solignac Le Vigen le 31 août 2024
- Une sortie à Rocamadour à l'étude pour le 12 septembre 2024
- La participation à la journée pour les malades du cancer le vendredi 18 octobre 2024

- Notre spectacle de chants le dimanche 27 octobre 2024
- Un repas le samedi 9 novembre 2024
- d'info :

Club de l'Amitié du Vigen – Mairie
– 87110 LE VIGEN

clubamitie-levigen@orange.fr

05 55 00 43 56. N'hésitez pas à
laisser un message.

COMITÉ DES FÊTES

2024 a commencé par notre loto le 27 janvier, qui comme l'an dernier a rencontré un grand succès. Les participants ont été contents des lots proposés. Cette année la météo n'a pas été au rendez vous pour notre traditionnelle foire artisanale du 1 mai. Un grand merci aux téméraires qui ont bravé la pluie et à la banda Limousin band.



Nous vous attendons début septembre (le 8) pour le rassemblement de voitures anciennes et de prestige en espérant que le soleil soit de la partie... un parcours à énigmes sera proposé...

Nous organiserons de nouveau le « Vide ta chambre » le 17 novembre 2024.

À très vite !

- d'info :

levigencomitedesfetes@gmail.com
1 place Adrien Delor
87110 LE VIGEN

Président : Éric Bonnet 06 20 35
21 30

Vice-Président : Raoul Poison

Trésorière : Joëlle Ribeyrotte

Vice-trésorier : François Vignaud

Secrétaire : Camille Allilaire

Vice-Secrétaire : Michel Montintin

CRESCENDO



Depuis 14 ans, l'association « CRESCENDO AU VIGEN » œuvre avec tout

son dynamisme pour assurer sa manifestation principale : soirée «Notes Gourmandes» au Centre Culturel Polyvalent ainsi que pour son aide logistique lors des auditions de l'école de musique du SIVOM Solignac-le Vigen. La soirée «Notes Gourmandes» qui s'est déroulée le samedi 6 avril 2024 a connu un énorme succès. Durant cette soirée, les personnes présentes ont encouragé les élèves chanteurs de l'école de musique du SIVOM Solignac-le Vigen accompagnés au piano par leur professeur tout en savourant, dans une ambiance chaleureuse, le repas concocté par les membres de l'association.

Nous adressons un grand merci aux bénévoles pour leur aide si précieuse lors des pauses musicales.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le samedi 15 juin à partir de 17h30 au Centre Culturel pour les auditions de l'école de musique où vous pourrez vous restaurer dans une ambiance très conviviale.

CLVB GYM



Les séances de gym ont certes lieu au Vigen dans la salle polyvalente mais les licenciés viennent autant du Vigen que de Solignac.

L'association est adhérente à la Fédération de Gymnastique volontaire ce qui permet d'avoir des animateurs professionnels formés à tout public. On peut venir faire 2 séances d'essai à tout moment de l'année.

➔ Horaires des séances :

- pour les seniors (+60 ans) :
lundi 14h30 – 15h30 et /ou jeudi 11h15 – 12h15
- pour les moins âgés :
mardi 18h30 -19h30 et/ou jeudi 19h15 – 20h15
- pour les plus sportifs :
mardi 19h45 -20h45
- Nous proposons également des séances de Zumba le mercredi 19h45 – 20h45.

Cette section organise régulièrement des soirées ouvertes à tous : Halloween, fête de la musique.

La gym et la Zumba sont des sports

non compétitifs qui apportent des bienfaits physiques et mentaux : c'est le sport santé.

L'association sera présente sur le forum des associations 2024.



Culture & Loisirs Val de Brance
gymnastique et Zumba
EPGV LEVIGEN
VAL DE BRIANCE

- d'info :

clvb.87110@gmail.com

pascale.tuyeras@wanadoo.fr

christelleleybros@sfr.fr

GRAINES DE CULTURE DE LA BRIANCE

➔ Les ateliers de paques



Organisés par l'Association Graines de Culture de la Briance.

Le samedi 23 mars de 15h à 18h, une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont participé à cette animation à la salle Roger Brissaud du Vigen.

Différents ateliers, animés par les membres de l'association, étaient proposés aux enfants.

Ateliers où étaient confectionnés des œufs, des petits paniers, des cartes de Pâques, des assiettes décorées, des petites boîtes où on pouvait cacher des œufs en chocolat... Petits et grands pouvaient trouver de quoi bricoler.

Au cours de l'après-midi, des œufs en chocolat et un goûter ont été offerts par l'association.

Tous les enfants sont repartis ravis, les bras chargés de leurs trésors.

Cette manifestation fût un très bon moment de partage et de convivialité avec les enfants et les parents.

Prochaines animations de Graines de Culture de la Briance :

Dimanche 29 septembre : Méli- Mélo de la Briance

➔ Printemps des poètes

Afin de célébrer le Printemps des Poètes, Graines de Culture de la Briance, a participé avec les enfants de l'école du Vigen, à la lecture d'ou-

vrages sélectionnés afin que les enfants s'éveillent à la poésie et participent au choix de leur auteur préféré.

La sélection : « Le Papillon » de Tchouang tseu, « Les ébouriffés » de Anne Cortey et Thomas Baas, « un rêve » de Karen Hottopi et Sandra Dufour, « d'un petit oiseau gris souris » de Mathias Friman ».

Les 4 livres choisis ont été lus par les bénévoles de l'association et les enseignants.

Les élections ont eu lieu à l'école. Monsieur le Maire du Vigen tenait la présidence du bureau de vote, chaque enfant a déposé son bulletin dans l'urne et émargé après présentation de sa carte d'électeur. Ensuite, les élèves ont participé au dépouillement du scrutin. Et enfin, l'annonce tant attendue : c'est le livre « les ébouriffés » qui a remporté la préférence des enfants.

Merci à Monsieur le Maire de sa présence et au personnel municipal pour l'installation du matériel nécessaire aux élections, afin que celles-ci se déroulent dans les mêmes conditions qu'un vote citoyen.

➔ Théâtre à solignac

Le samedi 4 mai, à 20h30 à la salle des fêtes de Solignac, Graines de Culture de la Briance a invité la troupe « Les Encablés » qui nous ont présenté la pièce de théâtre « les copropriétaires ».

«enfin, une réunion de copropriété ou tout va bien se passer ! tout le monde est content de passer un moment convivial avec ses voisins préférés. Tout le monde est d'accord pour les réparations à faire dans l'immeuble... un spectacle qui devrait durer 5 minutes ... Et pourtant ... »

Une salle comble a accueilli les acteurs qui s'y sont donnés sans compter.

Une belle soirée de rire, de détente et de partage avec un public conquis..... Quels bons moments !

Merci au chaleureux public, à la troupe des « encablés », et à la mairie de Solignac pour le prêt de la salle. Rendez- vous pour une prochaine soirée, sans doute en octobre.

LA VOIX DE LA ROUTE 704

« La voix de la route 704 » prend soin de vous !

Votre sécurité et votre santé sont vos



biens les plus précieux. Notre rôle est de contribuer à les préserver en agissant pour la sécurité routière, pour l'environnement et donc la santé de tous. C'est dans les formes légales que nous demandons la remise à plat du projet d'aménagement de la RD 704 au Vigen. Le projet va à l'encontre de la sécurité et il détruit notre environnement utile à notre santé ainsi qu'à de nombreuses activités. Grace au soutien des adhérents et donateurs, l'action juridique de contestation du projet, auprès du tribunal administratif de Limoges, est en cours.

L'association a également proposé à tous, lors du premier trimestre 2024, plusieurs activités qui ont permis, dans une ambiance chaleureuse, de faire de belles découvertes :

Si vous vous êtes rendus au vide-grenier du 1er mai, au Vigen vous avez pu tester vos connaissances, grâce aux quiz sur la sécurité routière et sur l'environnement proposés par notre association. Des groupes de jeunes ont joué le jeu avec enthousiasme et sont repartis avec des friandises et des posters de la Ligue de Protection des oiseaux. Par ailleurs, de nouveaux adhérents ont rejoint l'association.

Le 7 avril, 62 randonneurs se sont lancés sur la piste du projet d'aménagement de la RD 704, plans à l'appui. Les participants ont pris plaisir à parcourir les 8 km du circuit, au milieu des prairies, bois et chemins qui seraient détruits si le projet d'aménagement était mis en œuvre. En ce début de printemps, la nature était particulièrement belle et il était difficile d'imaginer que de nouvelles routes et d'importants travaux pourraient bouleverser un si bel équilibre. Les spécialistes de l'environnement, qui accompagnaient la randonnée, ont donné beaucoup d'informations passionnantes sur les espèces présentes, liées aux milieux naturels traversés.

Le 3 février, une assistance nombreuse a rejoint le Centre culturel polyvalent

du Vigen, pour assister à la conférence de Michel Galliot, Climatologue, sur le thème « Climat et biodiversité, du Vigen à la planète, tous concernés ! ». Les participants ont pu découvrir combien la plupart de nos activités économiques sont intégrées à la nature et comment les évolutions du climat modifient la vie. Les échanges ont été fructueux et de nombreuses questions ont été posées par les participants. Notre action continue !



Si vous souhaitez participer, vous aussi, à cette belle histoire de femmes et d'hommes qui se battent pour un projet routier acceptable et pour le respect de notre territoire, alors rejoignez l'association.

✚ d'info :

route704.fr

lavoixdelaroute704@gmail.com

07 85 65 96 53

LOISIRS FORM'

L'association LOISIRS FORM' propose toujours 2 activités :

➔ Le pilates (de nombreux adhérents), le mercredi de 18h30 à 19h30.

- Développement des muscles profonds,
- Amélioration de la posture,
- Equilibrage musculaire,
- Assouplissement articulaire pour un entretien et une amélioration des fonctions physiques.

➔ Stretching, le lundi de 18h45 à 19h45

- Gymnastique douce basée sur les étirements,

- Idéal pour combattre stress et fatigue,
- Complément indispensable à bien d'autres sports.

Les cours sont toujours assurés par Ornella, professeur diplômée, au centre polyvalent du Vigen.

N'hésitez pas, rejoignez-nous dans la bonne humeur !!!

Le Bureau LOISIRS FORM' :

- Présidente : Lydie LAGARDE
- Secrétaire : Anne Marie BIOJOUT
- Trésorière : Geneviève FONDANECHÉ

✉ d'info : loisirsform@gmail.com

06 25 65 41 95

AAPPMA VIENNE-BRIANCE (Solignac-Le Vigen - Boisseuil)

L'APPMA Vienne-Briance a tenu son assemblée générale le samedi 27 janvier 2024 à la salle Roger Brissaud au Vigen. Etaient présents, Pierre Pommeret, directeur de la fédération de pêche 87, le Major Massoteau, brigade de Solignac, de Gilbert Bouchet, président du groupement des AAPPMA de Limoges, de Daniel Eudénbach, secrétaire adjoint de la fédération 87 et président de l'AAPPMA de La truite Monmailler, de Patrick Julie, trésorier de l'AAPPMA Limoges Beaublanc, de Maryvonne Comès représentant la commune de Solignac, d'Armand Laplaud, représentant la commune du Vigen.

Le président Michel Pestourie a ouvert la séance en demandant une minute de silence à la mémoire de nos adhérents disparus en 2023 avec une pensée particulière pour notre ami Claude Penot. Puis il a relaté les divers événements de l'année écoulée. Le trésorier, Gérard Berneron a présenté les comptes laissant apparaître un léger excédent dû au fait que nous n'avons pas pu avoir autant de truites que nous aurions souhaités. Les adhérents ont posé les questions qu'ils souhaitaient et les réponses ont été apportées soit par le président, soit par le directeur de la fédé.

Par ailleurs, ce dernier a présenté toutes les nouvelles réglementations et les nouveautés parues cette année 2024.

Cette assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié, où là encore les discussions se sont poursuivies en toute amitié.

Pour info supplémentaire, 150 kgs de truites portions ont été lâchées début mars, 100 kgs début avril, 150 kgs début mai et 100 kgs début juin. Sur le parcours loisir, 50 kgs le 4 mars et 50 kgs le 8 avril. Sur ce parcours les truites sont financées par la fédération 87.

✉ d'info :

Nos points de vente des cartes de pêche sont : Le Parvis à Solignac, Le Café Crème au Vigen et à l'accueil du centre commercial Carrefour, sur internet macartedepeche.fr

SOUFFLE DE VIE



« Êtreindre votre douleur, éteindre votre souffrance ».

Ce titre éloquent du livre de Stéphanie Orain Pelissolo psychologue clinicienne et psychothérapeute formée aux thérapies comportementales et cognitive, éclaire nos dysfonctionnements attentionnels.

Ces mécanismes activent pensées négatives, images mentales qui envahissent peu à peu l'esprit. Ces cascades internes font très souvent boule de neige et forment nos ruminations anxieuses.

Alors quoi faire ?

L'association « Souffle de Vie » propose des ateliers de méditation de pleine conscience. Ensemble activons la plasticité de notre cerveau pour s'entraîner à prendre du recul.

Les 1^{er}, 2^e et 3^e jeudis du mois retrouvons-nous au foyer des jeunes de 19h à 20h30 pour s'exercer. Les 2 premières séances sont gratuites.

✉ d'info : 07 67 01 98 63

souffledevie87@yahoo.com

USSV

Cette saison est marquée par de nombreux reports dus à une météo capricieuse pour ne pas dire plus. La conséquence directe pour nos licenciés est la succession d'annulations, de reports qui tronquent les résultats sportifs et les privent régulièrement de leur activi-

té favorite. A l'heure où je vous écris il reste de nombreux matchs et tournois à jouer en espérant que dame nature nous laisse un peu tranquille.

Malgré ces aléas, les licenciés font preuve de motivation, de courage, de détermination, avec la volonté de donner le meilleur d'eux-mêmes et nous les félicitons.



Les U6-U7 continuent leur progression et participent avec régularité aux plateaux organisés par le district de football de la Haute-Vienne.

Les U8-U9 s'exercent également 2 fois par semaine et progressent de semaine en semaine.

Les U10-U11 participent à des championnats relevés notamment pour l'équipe 1 en division 1. Même si les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous ils s'accrochent et doivent se dépasser chaque week-end. La dynamique est la même pour nos pré-ados U12/ U13 qui connaissent une saison difficile mais très certainement formatrice, avec notamment la participation aux finales départementales de la catégorie. Les deux catégories participeront une nouvelle fois à un tournoi national sur l'île de Ré pendant 3 jours. 40 enfants et 50 adultes ont répondu présents pour un week-end de folie, créateur de souvenirs communs indélébiles !

Concernant les seniors, les résultats sont en dents de scie et le championnat n'a pas encore donné son verdict. La lutte pour le maintien est disputée dans un championnat qui verra encore cette année 4 ou 5 équipes rejoindre le niveau inférieur. L'ambiance est bonne et l'essentiel est peut-être là.

Nous avons retrouvé nos traditionnels tournois, le 30 avril au soir pour les plus petits et le 1^{er} mai pour les plus grands. La météo ne nous a pas épargnés. Le premier mai s'est déroulé sous une pluie incessante nous obligeant à réduire le programme. Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires privés, les mairies de Solignac et du Vigen, le Conseil départe-

mental de la Haute-Vienne, l'ensemble des clubs présents pour leur sympathie et leur confiance, les enfants pour la belle image du foot donnée et surtout l'ensemble des bénévoles, dirigeants, parents de licenciés, licenciés et sympathisants qui ont œuvré toute la semaine pour assurer la logistique et le bon déroulement de cette journée.

Une fois le positif énuméré, il faut aussi évoquer les difficultés. Notre club est en danger sur le plan des ressources humaines. Nous comptons trop peu de bénévoles et de personnes engagées. Ceux qui le sont s'épuisent et le renouvellement ne s'opère pas. L'engagement est extrêmement valorisant et participe à la vie de nos communes.

Nous ne voulons pas nous résoudre à devenir une association sans âme, basée sur l'argent comme trop souvent dans notre sport populaire. Alors venez ! Que vous aimiez le foot ou non, que vous ayez beaucoup ou peu de temps à donner, nous serons ravis de vous accueillir au sein d'une équipe motivée mais fatiguée.

Nous recherchons toujours des bénévoles, des éducateurs, des accompagnateurs, alors si vous souhaitez participer à une vie associative, n'hésitez pas à nous contacter.

Amitiés sportives.

☎ d'info : Benoît 06 83 50 32 42

Pascal 06 82 81 56 16

EN BREF EN BREF EN BREF

MARCHÉS DE PRODUCTEURS CET ÉTÉ

Marché de Producteurs de Solignac

Une dizaine de producteurs seront à nouveau présents cet été à Solignac Place de la Briance pour les Marchés de Producteurs de Pays. On pourra trouver des viandes de bœuf, de porc et de volaille ; du fromage de brebis ; du fromage de chèvre ; des escargots ; des galetous et de la confiture ; des tisanes, thés, bubble, savons ; des frites ; des pains.

7 associations oeuvreront pour la mise en place et le rangement, la tenue des barbecues et la buvette.

Une tombola sera proposée. On pourra gagner des produits des producteurs présents sur le marché.



A chaque date une animation

5 juillet : Brass Bouz'Band

19 juillet : fanfare de rue VLQJTS

2 août : Aurélia chanteuse de rues

16 août : (encore en négociation)

30 août : fanfare de rue VLQJTS

« Consommation sur place ou à emporter »



LA FERME DE PUY MERY ORGANISE LA 2^E ÉDITION DE LEUR « AFTER WORK » À LA FERME LE SAMEDI 6 JUILLET 2024 À PARTIR DE 18H.

Les partenaires présents :

- Boucherie de la Briance (Le Vigen)
- Le Fournil du Vigen (Le Vigen)
- Jubilem Biere Prestige (St Maurices les Brousses)
- La Ferme de Puy Mery (Le Vigen)

LA TRAME NOCTURNE AU VIGEN

Cette soirée, organisée par Limoges Métropole, est en partenariat avec le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO-Limousin) et l'Association pour l'étude et l'Association pour la Découverte de l'Astronomie et de l'Espace (ADAES). Le déroulé de la soirée est le suivant :

→ Avant la tombée de la nuit :

- Présentations des chauves-souris et des rapaces nocturnes par le GMHL et la LPO (en salle communale ou en extérieur avec vidéo projection)
- Balade acoustique avec les deux associations pour écouter en direct les rapaces nocturnes et les chauves-souris avec du matériel spécifique.

AGENDA

ÇA BOUGE AU VIGEN !

2^E SEMESTRE 2024

6 JUILLET ▶ Barbecue de la ferme de Puy Mery

10 JUILLET ▶ Trame nocturne

12 JUILLET ▶ Feu d'artifice à Solignac

26 JUILLET ▶ Pique-nique avec visites et randonnée au Chalard

5 AOÛT ▶ Spectacle de Bridiers

30 AOÛT ▶ Pique-nique avec visite guidée des Cars et randonnée

31 AOÛT ▶ Forum des Associations de Solignac - Le Vigen

8 SEPT ▶ Rassemblement de voitures anciennes

12 SEPT ▶ Sortie à Rocamadour

29 SEPT ▶ Méli Mélo de la Briance

OCT ▶ Campagne nationale Octobre Rose

18 OCT ▶ Journée pour les malades du cancer

15h-20h Ateliers de prévention et d'informations au Centre Culturel Municipal du Vigen

27 OCT ▶ Spectacle de chants du Club de l'amitié

9 NOV ▶ Repas du Club de l'amitié

17 NOV ▶ « Vide ta chambre » organisé par le Comité des fêtes

24 NOV ▶ Repas des aînés

30 NOV ▶ Marché de Noël 2024

7 DÉC ▶ Ateliers de Noël Graines de Culture

Les dates des manifestations organisées par les associations sont susceptibles d'être modifiées

→ Une fois la nuit tombée :

- Découverte du ciel étoilé et des éléments visibles à la lunette astronomique ou au télescope avec l'ADAES. (Les bénévoles de l'association apportent leurs propres matériels pour faire découvrir le ciel au grand public).

Cette animation est entièrement financée par Limoges Métropole, seul un soutien logistique est à la charge de la commune pour la diffusion des éléments de communication réalisés par Limoges Métropole ainsi que la mise à disposition d'une salle communale ainsi qu'un lieu extérieur pour réaliser les observations de nuit.

Ces animations devant être réalisées à des phases lunaires spécifiques pour ne pas être impactées par la luminosité de la Lune, la semaine proposée pour 2024 est donc :

Semaine 28 (du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet).

Le bien-être, au cœur du Vigen !

Pour prendre soin de soi, pas besoin de chercher bien loin... car au Vigen il y a tout pour vous plaire !

UN INSTITUT DE BEAUTÉ

➔ Institut « Marie-Pierre »

Cet institut de beauté, où vous accueille la charmante et discrète Marie-Pierre, est ouvert depuis 18 ans ! Elle vous propose de nombreux soins du visage et du corps (dont les très agréables massages, pierres chaudes...)



Elle est dépositaire des produits « YONKA », marque française phyto aromatique, qui conjugue efficacité, nature et bien-être.

L'INSTITUT DE BEAUTÉ

« MARIE-PIERRE »

Rue Lucien Pouret - 87110 Le Vigen
06 81 98 45 84

Ouvert, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, uniquement sur rendez-vous.

UNE RÉFLEXOLOGUE

➔ Céline Teillet

N'hésitez pas à relire l'article paru dans Vig'Infos #8.

CÉLINE TEILLET

8 avenue Frédéric Leplay
87110 Le vigen
06 44 96 21 21
contact@celine-reflexotherapie.fr

UNE SOPHROLOGUE

➔ Catherine Jeannot



Faites un premier pas pour vous sentir mieux, pour vous sentir bien au quotidien, prenez un peu de temps pour vous occuper de vous : essayez la sophrologie !

Catherine Jeannot, sophrologue certifiée, a ouvert son cabinet de sophrologie au 2 place de l'Église, derrière la mairie du Vigen. Elle offre des séances de sophrologie, une technique naturelle non tactile qui utilise des techniques de respiration et des mouvements simples pour améliorer l'équilibre physique et mental. Les séances, individuelles ou collectives, sont adaptées à tous, y compris les enfants, et visent à réduire la fatigue, l'anxiété, et à renforcer la confiance en soi. Catherine propose également des ateliers créatifs, des sophro-dégustations et des sophro-randos pour des expériences multisensorielles. Suivez son actualité sur Facebook et Instagram : Catherine Jeannot.



ET AUSSI, DEUX SALONS DE COIFFURE !

➔ Coiff&co

Chez Coiff&co, l'équipe vous accueille tous les jours sans rendez-vous, pour passer un moment agréable entre les mains de professionnels.



« Nous sommes là, à votre écoute et pour vous satisfaire. Faites une pause dans notre salon et passez un bon moment de détente. »

COIFF&CO

Place de la Briance - 87110 Le Vigen
05 55 09 88 52

➔ Coupes en Couleurs

Cela fait maintenant 12 ans que la pétulante Aurore est installée au Vigen, avec sa non moins pétillante collaboratrice, Stéphanie...

Ce charmant duo vous accueille, en journée continue, du mardi au samedi.



Elles se forment régulièrement sur les dernières techniques et tendances, et sauront vous donner des conseils personnalisés sur la coupe, les colorations, balayages, coiffures de cérémonies, sans oublier le service « Barber » pour vous messieurs...

COUPES EN COULEURS

8, rue Lucien Pouret - 87110 Le Vigen
05 55 00 41 51

Prises de rendez-vous par téléphone ou via internet : www.planity.com/coupes-en-couleurs -87110 -le-vigen.

Les commerçants de la tour...

COMPTOIR DES VIGNES

Déjà présent à Limoges (boulevard de la Corderie) depuis 10 ans, un nouveau comptoir est présent au Vigen depuis Mars 2022.

Ce groupe crée en 2014 à Paris travaille avec 6 caves principalement, ce qui permet aux client.e.s de bénéficier



de tarifs négociés.

C'est un endroit dédié aux particuliers où vous pourrez retrouver selon vos goûts, la saison et les conseils de l'équipe, du vin bien entendu mais aussi des spiritueux, des bières... (une tireuse est disponible pour vos réceptions).

Une place y est faite pour les boissons locales et un stand est consacré à l'épicerie fine : de quoi vous régaler ! Outre la vente au magasin, le Comptoir des Vignes est un partenaire pour les associations et les événements festifs comme les mariages. Des soirées « dégustation » sont organisées régulièrement au magasin et peuvent même se dérouler à votre domicile.

Pierre et Morgan, formés aux métiers de l'hôtellerie et de la sommellerie, vous accueilleront du mardi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.

COMPTOIR DES VIGNES

12 A rue de la Tour - 87110 Le Vigen
05 19 76 10 20

www.comptoirdesvignes.fr/comptoir-des-vignes-boisseuil-le-vigen

LA PETITE FERME

Le magasin crée en 1993 est une coopérative agricole qui regroupe des coopérateurs du Limousin, du Lot et de la Dordogne. Les petites exploitations à taille humaine sont privilégiées. Vous y découvrirez des produits locaux issus de l'agriculture conventionnelle ou biologique. Les exploitations s'engagent à respecter le bien-être animal.



Gardez un œil sur la programmation ! Des dégustations et des animations sont proposées afin de découvrir des nouveautés, des spécialités saisonnières et de nouveaux producteurs.

Quoi de mieux que de passer du temps avec les gens que l'on aime en dégustant des produits de qualité !

LA PETITE FERME DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

14 rue de la Tour - 87110 Le Vigen
05 55 30 29 33  

Les horaires : du mardi au jeudi 09h30-18h30, le vendredi 09h30-19h et le samedi 09h-18h

Retrouvez toutes les actualités sur : la-petiteferme.net (les productrices et producteurs y sont présent.e.s)

LA CRÈMERIE DE JADIS

Amoureuses et amoureux du fromage, rendez-vous à La Crèmerie de Jadis.



Gwenaëlle Gaudioz a ouvert sa première crèmerie à Nexon en 2016.

Le bouche à oreille, une clientèle fidèle et un dynamisme qui n'est pas à prouver l'ont convaincue de proposer ses bons fromages aux habitants du Vigen depuis 2022.

Gwenaëlle se fournit à Rungis, ce qui lui permet de proposer des fromages variés en travaillant avec des entreprises reconnues tout en n'oubliant pas les rencontres avec les producteurs.

Par le biais de ce commerce de proximité, vous pourrez non seulement vous régaler et satisfaire votre curiosité mais aussi bénéficier de conseils. Croisons les doigts pour un beau soleil cet été et vous pourrez vous laissez tenter par de la mozzarella sous toutes ses formes.

Une bonne nouvelle : La Crèmerie de Jadis réalise vos plateaux apéritifs sur commande !

« Chaque fromage à une histoire » - Gwenaëlle Gaudioz.

LA CRÈMERIE DE JADIS

12 C rue de la Tour, 87110 Le Vigen
9 pl Annie Fratellini, 87800 Nexon
05 55 34 29 84

www.cremerie-de-jadis.fr

La crèmerie est ouverte du mardi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

ASSUREUR ALLIANZ

Julien Pierre Daudy a ouvert l'agence ALLIANZ en novembre 2023. Automobiles, habitation, santé, multirisques professionnelles, avec ses collaborateurs, il propose des assurances à destination des particuliers et des professionnels (artisans, commerçants, exploitants agricoles ou entreprises).....

A noter également que Monsieur DAUBY possède une autre agence à Eymoutiers.



12 F rue de la Tour, 87110 Le Vigen
05 55 05 05 73

AQUILUS PISCINES/SPAS

AQUILUS LE VIGEN s'est installé en 2023. Cette entreprise vous accompagne tout au long de vos projets d'aménagement extérieur : piscines, spas, saunas, hammams.



Les piscines Aquilus sont fabriquées en France avec des matériaux respectueux pour l'environnement.

Constructeur et rénovateur de piscines, AQUILUS est aussi spécialiste de l'installation et de l'entretien : abris, sécurité et protection, produit d'entretien, robots nettoyeur et domotique de la piscine.



12 B rue de la Tour- 87110 Le Vigen
09 73 89 49 34

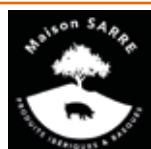


MAISON SARRE

Victorien Sarre a inauguré ce nouveau magasin en septembre 2023. Fasciné par le Pays Basque, pour les paysages et les spécialités culinaires, il a décidé de dédier son magasin à cette région. Dans cette épicerie gourmande, les charcuteries, sucreries et plats cuisinés issus des Pyrénées-Atlantiques ou d'Espagne occupent une place de choix. La Grèce et l'Italie sont aussi présentes dans les rayons.

Le gâteau basque à la cerise noire, les tortas de Séville, le mythique turrón (nougat espagnol) d'Alicante ou de Jijona, règnent en maître dans l'espace dédié aux douceurs sucrées. Et chez Sarre, on trouve aussi les chips San Nicasio, cuisinées au sel de l'Himalaya, élues depuis 2008 chaque année meilleures chips du monde au concours de Bruxelles. Mais qui dit Pays-Basque dit aussi charcuterie, avec 13 variétés de jambon différents.

Faire le tour du magasin fait l'effet d'un départ en vacances. On retrouve des noms connus, comme Alicante, Bayonne, Espelette, et des senteurs qui donnent envie de prendre le large, gustativement parlant.



12 D rue de la Tour
87110 Le Vigen
06 74 19 65 07

TEREA SPA

Terea Spa, déménage au Vigen. Après avoir passé plusieurs mois à chercher l'endroit parfait pour développer son Spa, Jessica, fondatrice et créatrice de la marque Terea, ouvrira

ses portes au 12 E rue de la Tour au Vigen. Une merveilleuse transition après plus de neuf belles années de création, qui offrira à l'équipe de Terea la possibilité de vous accueillir dans le double de sa superficie actuelle. Une évolution tant espérée, où la marque sera encore plus affirmée à l'image même de sa fondatrice.



Avec la création d'une nouvelle expertise Terea, cette nouvelle adresse mettra en valeur une évolution des soins et du modernisme.



Pour découvrir davantage Terea, consultez le site : www.terea-spa.com

Emilie Salesse



La tour hertzienne du Vigien

A l'invitation de TDF, Jean-Luc Bonnet accompagné par Christine Hervy, conseillère municipale et Serge Auxemery, adjoint ont participé à la visite privée de la Tour hertzienne du Vigien le 9 avril dernier.

Cette visite a réuni des élus locaux et des responsables de TDF.

L'HISTORIQUE

Acquisition en 1972 du terrain par l'Etat. Le site est transféré en 1994 vers France Télécom. TDF rachètera le terrain et la tour à France Télécom en 2008.

Hauteur de la Tour :

80 m de haut + 15 m de pylonet/antennes FM&Dab+/Paratonnerre, soit une hauteur totale de 95m.

LA CONSTRUCTION

- 18 mars 1975 : Les fondations sont réalisées
- 11 avril 1975 : Le fût commence à émerger
- 26 Juin 1975 : La Tour prend de la hauteur
- 2 Juillet 1975 : La première plate-forme est assemblée
- 3 Juillet 1975 : La plate-forme est hissée sur la structure
- 7 Août 1975 : Les plates-formes sont placées définitivement
- Novembre 1975 : La structure est achevée

● 1976 : La Tour reçoit sa première peinture

● 2023 : Nouvelle mise en peinture et préparation de l'accueil du DAB+ ou radio numérique.

Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour repeindre la tour et réaliser les nouvelles installations techniques afin de permettre la diffusion en DAB+ des radios.

Ces travaux ont consisté à installer de nouveaux systèmes antenaires, des cellules de multiplexage et les émetteurs associés.

Des travaux d'adaptation des infrastructures ont également été réalisés.

Acteur industriel, TDF mène les projets DAB+ de bout en bout : les systèmes antenaires complexes sont conçus par le pôle d'expertise de TDF

situé près de Rennes et les structures d'accueil des antennes par le pôle d'expertise de TDF situé à Toulouse.

Les clients télécoms présents sur la Tour en 2024 : Axione, DIRCO (direction interdépartementale des routes centre Ouest), Ministère de l'intérieur, Orange, Bouygues Télécom, FREE, SFR, GRDF, E Message et IOT M2M.

Les radios FM diffusées depuis cette Tour en 2024 : Europe 1, Europe 2, FUN RADIO, Radio Classique, RFM, RTL, RTL2 et Skyrock.

Les radios numériques DAB+ diffusées depuis cette Tour en 2024 : RCF LIMOUSIN, ALOUETTE, TSF JAZZ, RADIO ORIENT, 100% SOUVENIRS, RADIO ESPERANCE, FLASH FM, JAZZ RADIO, MIXX FM, SUD RADIO, CHANTE FRANCE, FRANCE BLEU LIMOUSIN et CAPSAO.



DU 15 MAI AU 15 OCT
Des bornes estivales dédiées
aux ordures ménagères

Jusqu'au 15 octobre 2024, Limoges Métropole met à disposition des bornes temporaires dédiées aux ordures ménagères sur le domaine public. Ces « écobox » permettent aux habitants concernés par une collecte de leur bac vert tous les 15 jours de déposer leurs

déchets ménagers ou leurs surplus de déchets pendant les périodes de fortes chaleurs.

Localisation des ecobox par commune (colonnes aériennes dédiées aux ordures ménagères pour la saison estivale).

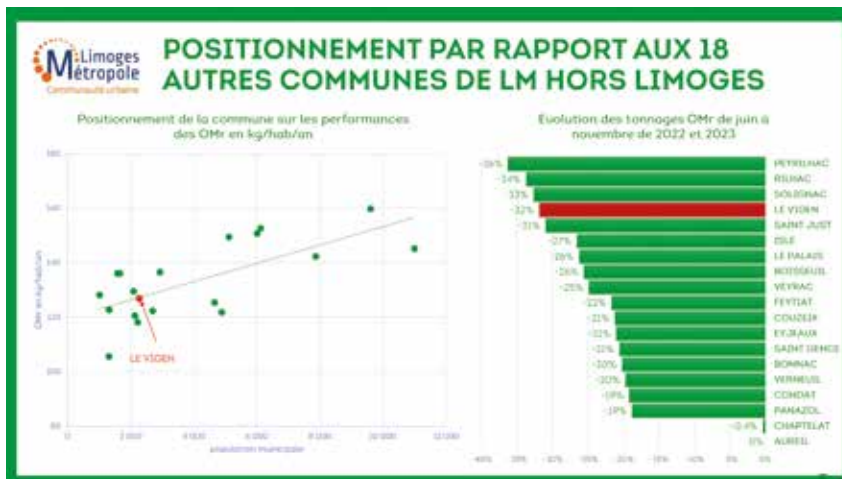
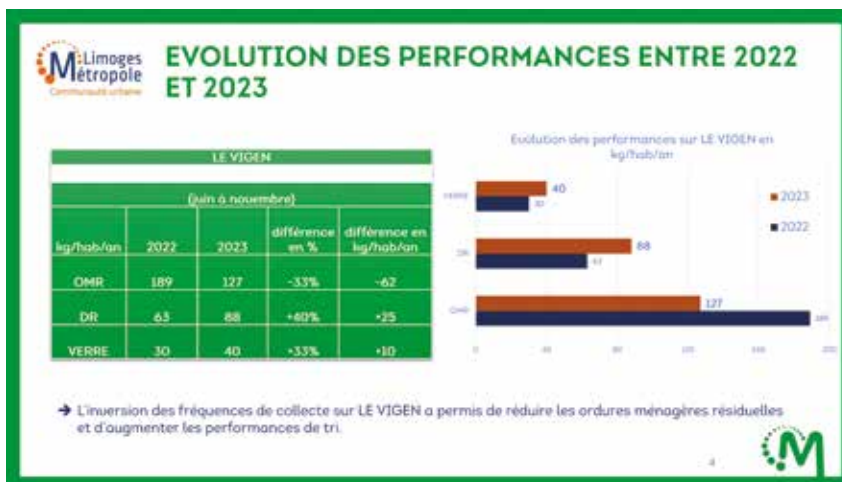
VIG'INFOS PLUS



Déchets Inversion des fréquences de collecte

Depuis le 1er juin, la fréquence des collectes d'ordures ménagères et celle de tri a été inversée.

Ce nouveau mode de fonctionnement a permis de réduire les ordures ménagères résiduelles et d'augmenter la performance de tri.



EN BREF EN BREF EN BREF

SANTÉ

Attention au moustique tigre !

Dans le cadre de la lutte contre la dissémination d'arboviroses telles que le chikungunya, la dengue ou le Zika, le moustique tigre *Aedes albopictus* fait l'objet d'une surveillance entomologique mise en place par Qualyse, Altopictus, Terana Creuse et le LDAR24 sur demande de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

Les objectifs principaux sont de :

- surveiller la progression de l'implantation d'*Aedes albopictus* en mettant en œuvre un réseau de pièges pondoires et en analysant les signalements citoyens ;
- de détecter l'introduction de nouvelles espèces vectrices sur le territoire et d'éviter l'implantation de nouvelles espèces sur de nouveaux territoires.

Un réseau de pièges pondoires sera installé sur la commune de mai à novembre 2024. Les pièges seront relevés à minima mensuellement, cette fréquence pouvant être adaptée selon les observations de terrain.

Un piège pondoire permet de détecter de manière efficace et reconnue l'implantation du moustique tigre. Le larvicide présent dans chaque piège garantit l'absence d'émergence de moustiques adultes, depuis ce piège, pendant la période de surveillance.

Vous pouvez également participer efficacement à la mobilisation sociale en diffusant le lien de signalement du moustique tigre : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus





Le Plan local d'urbanisme intercommunal **est lancé !**

L'étude en cours mobilise élus et techniciens du territoire avec des temps forts aux étapes clefs de chaque grande phase.

UN ATELIER POUR LES TECHNICIENS

(référénts techniques communaux en charge de l'urbanisme)

Le 12 mars 2024 à Couzeix, les techniciens des différentes communes et de Limoges Métropole ont partagé une journée de travail sur le diagnostic du territoire, autour des thématiques de :

- L'attractivité du territoire,
- La proximité,
- L'adaptation (notamment au changement climatique),
- La prospective (notamment autour du développement urbain).

Ce temps de travail a permis, grâce

à de riches échanges entre les techniciens de :

- Déterminer des atouts, des faiblesses et des enjeux pour le territoire sur les différentes thématiques ciblées,
- Prioriser les enjeux, mettre en valeur les validations et arbitrages nécessaires.

Deux ateliers participatifs et collaboratifs destinés aux élus ont eu lieu :

L'atelier du 4 avril 2024 à Condat-sur-Vienne avait pour thématiques « l'Attractivité » et la « Proximité ». L'objectif était de croiser les visions des élus pour faire rayonner, dans le PLUi, les atouts du territoire ainsi que les spécificités des communes de Limoges Métropole.

L'atelier du 11 avril 2024 à Veyrac, était consacré aux thématiques « Prospective » et « Adaptation » du territoire. L'atelier qui s'est déroulé avec l'intervention de l'INSEE, a permis d'ex-

plorer les souhaits individuels et collectifs pour Habiter / Vivre 2040 sur le territoire.

ÉLABORATION DU PLUI DE LIMOGES MÉTROPOLE

Comment donner votre avis et poser vos questions ?

- Sur le registre de concertation qui est mis à disposition du public en mairie.
- Par courrier à l'attention de M. Le Président de Limoges Métropole – Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière – 19 rue Bernard Palissy – 87031 Limoges CEDEX1
- Par mail : concertation-plui@limoges-metropole.fr

A noter : dès septembre prochain, un site internet spécifiquement dédié au PLUi permettra au public de suivre le processus d'élaboration, de s'informer mais aussi de participer.

CRÉATION D'UN PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE AU VIGEN

Lors du conseil communautaire de Limoges Métropole du 11 avril dernier, les élus ont voté à l'unanimité d'achat d'un terrain au lieu-dit « Les Taubayes » et « L'âge ».

Limoges Métropole compétente en matière de développement économique, porte un projet ambitieux d'extension et de création de parcs d'activités économiques sur ce secteur.

Ce parc d'activités, de plus de 21 hectares, doit en effet permettre de proposer des solutions foncières aux entreprises du territoire souhaitant se développer tout

en répondant aux sollicitations des entreprises extérieures au territoire.

Ces onze parcelles sur Le Vigen et Feytiat ouvrent ainsi au Vigen des perspectives d'aménagement économique très sérieuses dans un contexte de tension et rareté du foncier sur le territoire limougeaud. Cette acquisition non effectuée à ce jour sera réalisée pour un montant de 739 000 euros soit 3,43 euros du m².

Ces terrains sont situés dans un secteur attractif au regard des futures évolutions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), de leur configuration et de leur situation géographique. Ils sont placés à proximité de l'autoroute et de la zone d'activité Boisseuil-Le Vigen, ce qui constitue autant d'arguments en faveur

d'un potentiel d'aménagement à destination des entreprises issues des filières artisanales ou industrielles.

Les premières études de sol qui ont été réalisées permettent de confirmer la qualité du foncier, en adéquation avec la programmation de la future zone d'activités. Pour Jean-Luc Bonnet, maire, il s'agit « d'une vraie opportunité pour le développement de la commune sur un terrain proche de l'A20. Notre objectif est de concilier le bien être des habitants, de préserver nos terres agricoles, nos hameaux, nos réserves naturelles et en même temps, de pouvoir développer nos industries, notre artisanat et donc les emplois ».

VIG'INFOS PLUS



AVEC LE PLUi, CONSTRUISONS L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

Document d'urbanisme unique élaboré en partenariat étroit avec les communes, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Limoges Métropole vient officiellement d'entrer dans sa phase opérationnelle. Son élaboration prendra 5 à 7 ans et déclinera les ambitions communautaires pour améliorer le quotidien des habitants pour les 10 à 15 années suivantes.

À QUOI SERT-IL ?

Le PLUi, c'est :

- Une boîte à outils au service des politiques publiques...
- ... assurant la planification durable du territoire...
- ... et s'inscrivant dans le Projet de territoire de Limoges Métropole.



Il articule l'ensemble des stratégies de Limoges Métropole pour :

- L'habitat
- Les mobilités
- Le développement économique
- Le cadre de vie

Il permet de :

- Réfléchir et élaborer collectivement l'aménagement du territoire communautaire
- Répondre efficacement aux besoins de services et d'équipements des communes
- Uniformiser les règles en matière d'urbanisme dans l'intercommunalité

COMMENT L'ÉLABORE-T-ON ? LE PLUi SUIT DIFFÉRENTES ÉTAPES SE DÉROULANT SUR PLUSIEURS ANNÉES :



Surtout, le PLUi sera le fruit :

- D'une **coconstruction** avec les 20 communes
- D'une **concertation publique** pendant toute la durée du projet

Il devra être compatible avec :

- Le Plan local de l'habitat (PLH)
- Le Plan de déplacements urbains (PDU)
- Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
- Les documents départementaux, régionaux et nationaux qui lui sont supérieurs

QUELS OBJECTIFS POURSUIT-IL ?

Le PLUi traduit une ambition territoriale se définissant par :

- Un positionnement affirmé au niveau régional
- Une identité propre, attractive et rayonnante
- Un développement équilibré et éco-vertueux
- Une solidarité intercommunale

Ses orientations s'inscriront dans les 3 piliers du développement durable :

- Économique
- Social
- Environnemental

En pratique !

AGENCE POSTALE

Le lundi : 13h50-16h15 - Du mardi au vendredi : 9h-12h/13h50-16h15 - Le samedi : 9h-12h **Tél. 05 55 30 80 19**

BIBLIOTHÈQUE LOUISE-MICHEL

Lundi, mardi, vendredi : 15h-18h - Mercredi : 9h-12h/14h-18h - Samedi : 9h-12h30

Tél. 05 55 00 53 73 www.mediatheque.le-vigen.fr
bibliotheque-le-vigen@orange.fr

LOCATION DES SALLES

Grande salle du Centre Culturel Polyvalent

+ cuisine et vaisselle (dans la limite du nombre existant) :

Capacité 200 pers. max.

Pour le week-end (du vendredi après-midi au lundi matin) :

Tarif commune : 400 € / hors commune : 600 €.

Hors week-end suivant disponibilité :

Tarif commune : 200 € / hors commune : 300 €.

Cautions : 1000 € (en cas de dégradations), 250 € (en cas de besoins de nettoyage), 5 €/unité en cas de casse de la vaisselle

Foyer des jeunes :

Capacité : 30 pers. max.

Pour le week-end (du vendredi après-midi au lundi matin) :

Tarif commune : 100 € / hors commune : 200 €.

Hors week-end suivant disponibilité, pour 24h :

Tarif commune : 50 € / hors commune : 100 €.

Hors week-end suivant disponibilité, pour 1/2 journée : 30 €

Cautions : 300 € (en cas de dégradations et de besoin de nettoyage)

Salle Roger Brissaud :

Capacité : 30 pers. max.

Tarif pour les associations hors commune et entreprises

1/2 journée : 50 € / journée 100 €

Cautions : 500 € (en cas de dégradations et de besoin de nettoyage)

Informations et réservation en mairie

BORNES À VERRE

Leycuras : entrée du lotissement.

Puy Méry : à proximité de l'ancienne école.

Bourg : derrière la salle municipale.

Les Farges : parking en haut du lotissement et délaissé, rue Turgot.

Le Chatenet : route du Chatenet, juste avant le lavoir.

Boissac : à l'embranchement du chemin des Vergnades

BORNES À TEXTILE ET À PILES

Bourg : derrière la salle municipale.

ENCOMBRANTS

La collecte à lieu deux fois par an le deuxième mardi de juin et de décembre. Inscription ouverte pour la collecte des encombrants 2024. Les particuliers devront s'inscrire directement sur la plateforme internet : encombrants.limoges-metropole.fr Attention : au maximum 3 encombrants par collecte et 2 rendez-vous par an et par foyer.

DÉCHETTERIE

La plus proche : 70 avenue du Président John Kennedy, 87000 Limoges.

N° vert : 0 800 86 11 11

DÉCHETS MÉNAGERS

Lundi après-midi :

Déchets recyclables = Poubelle bleue

Mardi après-midi semaine paire :

Ordures ménagères = Poubelle verte

Borne à ordures ménagères : derrière la salle municipale

La gestion des déchets est l'une des compétences de Limoges Métropole

www.agglo-limoges.fr

Les collectes ne sont pas organisées les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet et 25 décembre.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE & COMMERCE

Tous les dimanches matins de 8h à 13h.
Place de la Briance.

VIE LOCALE **VIE QUOTIDIENNE** VIE LOCALE **VIE QUOTIDIENNE**

Les services de santé

GROUPE MÉDICAL DUPUYTREN

Avenue de la Gare | **05 55 00 51 69**

INFIRMIER(E)S

Cabinet Jennifer BRANDY-Gaëtan BEGOUT-Adeline LECLUSE-

Isabelle ROUFFANCHE 64, av. St-Eloi SOLIGNAC | **05 55 00 57 71**

Sylviane Guittard Le Haut Vauzelas | **06 81 75 19 96**

Emmanuelle Ververy 9, avenue Frédéric Le Play | **05 55 00 41 94**

KINÉSITHÉRAPEUTES

Philippe Fradin - Sébastien Ritter - Aurore Simonin

Soulaimana Massoundi (ostéopathe) - Romain Dautre

4B, allée des Pommiers | **05 55 00 53 80**

PÉDICURE-PODOLOGUE

Nicolas Anselmino 9, avenue Frédéric Le Play | **05 19 56 81 53**

PHARMACIES

Pharmacie de la Briance 3, pl G. Lemaigre Dubreuil SOLIGNAC | **05 55 00 51 30**

Pharmacie Debest Centre commercial Carrefour BOISSEUIL | **05 55 06 93 52**

RÉFLEXOTHÉRAPEUTE

Céline Teillet 8, avenue Frédéric Le Play | **06 44 96 21 21**

SOPHROLOGUE

Catherine Jeannot 2 place de l'Église | **06 81 33 25 72**

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

C. de Rouziers Zone commerciale carrefour BOISSEUIL | **05 55 06 90 90**

Autres numéros utiles

Centre de loisirs CONDAT | **05 55 06 00 71**

Centre de loisirs SOLIGNAC | **05 19 76 07 80**

Ecole du bourg | **05 55 00 54 98**

Garderie du bourg | **06 19 59 92 32**

Garderie de Puy-Méry | **06 23 50 21 34**

Multi-accueil 1,2,3 Soleil | **05 55 58 66 69**

Paroisse Saint-Benoit | **05 55 06 94 98**

Objets trouvés | **05 55 10 56 56**

URGENCES

Gendarmerie | **17** | **05 55 00 50 03**



MAIRIE DU VIGEN

1 place Adrien Delor - 87110 Le Vigen

Tél. 05 55 00 51 17

Permanence téléphonique assurée par les adjoints en dehors des heures d'ouverture.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 17h30

Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

mairie@le-vigen.fr

www.levigen.fr

[@levigencommune](https://www.facebook.com/levigencommune)